

**DELIBERATION DU  
CONSEIL MUNICIPAL**

**SÉANCE DU 9 AVRIL 2018**

**L'AN DEUX MILLE DIX-HUIT, le LUNDI NEUF AVRIL, A VINGT HEURES TRENTE,** le CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE FALAISE S'EST RÉUNI, à l'HÔTEL DE VILLE, sous la présidence de Monsieur le Docteur Éric MACÉ, Maire.

*Date de la convocation écrite : 3 AVRIL 2018*

Nombre de Conseillers  
Municipaux présents ou  
représentés : 29

Etaient présents :

M. le Dr MACÉ - MAIRE  
Mme JOSSEAUME, M. DUBOST, Mme CHIVARD, M. POURNY, Mme RUL, M. RUAU,  
Mme MARY ROUQUETTE & M. BARTHE – Maire-Adjoints  
MM. TURBAN, LETEURTRE, LEFEBVRE, SOBECKI, ANDRÉ, Mmes BURET, MARTIN,  
STANC, JARRY, M. VIVIEN, Mmes AUBEY, GUILBERT, M. LE BRET, Mmes LEBAILLY,  
GUÉVEL-BADOU, M. MAUNOURY – Conseillers Municipaux

Etaient absents avec motif connu et valablement excusés :

M. LENGLINÉ	(qui avait donné pouvoir à Mme CHIVARD)
Mme LASNE	(qui avait donné pouvoir à Mme STANC)
Mme PETIT	(qui avait donné pouvoir à Mme LEBAILLY)
M. BARBERA	(qui avait donné pouvoir à M. MAUNOURY)

**DÉLIBÉRATION  
n° 18-048**

*DIRECTION GENERALE  
DES SERVICES*

**DESIGNATION D'UN SECRETAIRE DE SEANCE**

En application de l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, il a été proposé de nommer un secrétaire de séance, dont la mission est d'assister le Maire pour :

- la vérification du quorum
- la validité des pouvoirs
- la constatation des votes
- le bon déroulement des scrutins.

**A L'UNANIMITE,  
sur 29 votants**

**LE CONSEIL MUNICIPAL,**  
le rapport de Monsieur le Maire entendu  
& après en avoir délibéré,

**DESIGNE**

Madame Cécile GUÉVEL BADOU en qualité de secrétaire de séance.

Pour copie conforme,  
Le Maire

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-211402581-20180409-18-048-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 13/04/2018

Publication : 13/04/2018

Pour l'"autorité Compétente"  
par délégation



*S. Guével*

TRANSMIS A LA  
PRÉFECTURE DU  
CALVADOS & AFFICHÉ,

le 13 AVRIL 2018

**DELIBERATION DU  
CONSEIL MUNICIPAL**

**SÉANCE DU 9 AVRIL 2018**

**L'AN DEUX MILLE DIX-HUIT, le LUNDI NEUF AVRIL, A VINGT HEURES TRENTE**, le CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE FALAISE S'EST RÉUNI, à l'HÔTEL DE VILLE, sous la présidence de Monsieur le Docteur Éric MACÉ, Maire.

*Date de la convocation écrite : 3 AVRIL 2018*

Nombre de Conseillers  
Municipaux présents ou  
représentés : 29

Étaient présents :

M. le Dr MACÉ - MAIRE  
Mme JOSSEAUME, M. DUBOST, Mme CHIVARD, M. POURNY, Mme RUL, M. RUAU,  
Mme MARY ROUQUETTE & M. BARTHE – Maire-Adjoints  
MM. TURBAN, LETEURTRE, LEFEBVRE, SOBECKI, ANDRÉ, Mmes BURET, MARTIN,  
STANC, JARRY, M. VIVIEN, Mmes AUBEY, GUILBERT, M. LE BRET, Mmes LEBAILLY,  
GUÉVEL-BADOU, M. MAUNOURY – Conseillers Municipaux

Étaient absents avec motif connu et valablement excusés :

M. LENGLINÉ	(qui avait donné pouvoir à Mme CHIVARD)
Mme LASNE	(qui avait donné pouvoir à Mme STANC)
Mme PETIT	(qui avait donné pouvoir à Mme LEBAILLY)
M. BARBERA	(qui avait donné pouvoir à M. MAUNOURY)

**DÉLIBÉRATION  
n° 18-049**

*DIRECTION DES  
RESSOURCES  
HUMAINES*

**FIXATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS**

Conformément à l'article 34 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée, les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant. Il appartient donc au Conseil Municipal de fixer l'effectif des emplois à temps complet et à temps non complet nécessaire au fonctionnement des services.

Il est ainsi proposé de créer des emplois pour faire face à un besoin lié à un accroissement saisonnier d'activité afin de répondre aux besoins ponctuels de certains services (Article 3-2° de la loi n° 84-53). Ces emplois sont régulièrement prévus pour répondre à des activités spécifiques de courte durée mais répétitives dans les secteurs de l'animation, de la culture, du tourisme et des services techniques. Ces postes seront rémunérés sur l'indice majoré 320.

**CENTRE SOCIOCULTUREL :**

**Pour les vacances d'été 2018 :**

*Du 1<sup>er</sup> juin au 3 août 2018 inclus et par cycles de travail variables :*

- 2 postes d'agent d'animation à temps non complet (21,10/35<sup>ème</sup>)
- 19 postes d'agent d'animation à temps non complet (18,93/35<sup>ème</sup>)

*Du 9 juillet au 3 août 2018 inclus et par cycles de travail variables :*

- 1 poste d'agent d'entretien à temps non complet (8,39/35<sup>ème</sup>)
- 1 poste d'agent de restauration à temps non complet (19,17/35<sup>ème</sup>)
- 1 poste d'agent d'entretien et de restauration à temps non complet (29,29/35<sup>ème</sup>)
- 1 poste d'agent de restauration à temps non complet (29,29/35<sup>ème</sup>)

Afin de tenir compte de l'évolution des besoins et des mesures retenues par l'autorité territoriale, il a été proposé au Conseil Municipal :

- d'approuver les propositions de création d'emplois pour accroissements saisonniers au Centre Socioculturel, pour l'été 2018 ;
- d'autoriser Monsieur le Maire à créer ces postes ;
- que les dépenses en résultant soient couvertes par les crédits inscrits au chapitre 012.

**A L'UNANIMITE,  
sur 29 votants**

**LE CONSEIL MUNICIPAL,**

le rapport de Monsieur le Maire entendu  
& après en avoir délibéré,

**APPROUVE**

les propositions de création d'emplois pour accroissements saisonniers au Centre Socioculturel, pour l'été 2018.

**AUTORISE**

Monsieur le Maire à créer ces postes.

**ACCEPTTE**

que les dépenses en résultant soient couvertes par les crédits inscrits au chapitre 012.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-211402581-20180409-18-049-DE

Pour copie conforme,  
Le Maire

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 17/04/2018

Publication : 17/04/2018

Pour l'"autorité Compétente"  
par délégation



*Σ. M. A. C. E.*

TRANSMIS A LA  
PRÉFECTURE DU  
CALVADOS & AFFICHÉ,

le 17 AVRIL 2018

**SÉANCE DU 9 AVRIL 2018**

**L'AN DEUX MILLE DIX-HUIT, le LUNDI NEUF AVRIL, A VINGT HEURES TRENTE**, le CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE FALAISE S'EST RÉUNI, à l'HÔTEL DE VILLE, sous la présidence de Monsieur le Docteur Éric MACÉ, Maire.

*Date de la convocation écrite : 3 AVRIL 2018*

Nombre de Conseillers  
Municipaux présents ou  
représentés : 29

Étaient présents :

M. le Dr MACÉ - MAIRE  
Mme JOSSEAUME, M. DUBOST, Mme CHIVARD, M. POURNY, Mme RUL, M. RUAU,  
Mme MARY ROUQUETTE & M. BARTHE – Maire-Adjoints  
MM. TURBAN, LETEURTRE, LEFEBVRE, SOBECKI, ANDRÉ, Mmes BURET, MARTIN,  
STANC, JARRY, M. VIVIEN, Mmes AUBEY, GUILBERT, M. LE BRET, Mmes LEBAILLY,  
GUÉVEL-BADOU, M. MAUNOURY – Conseillers Municipaux

Étaient absents avec motif connu et valablement excusés :

M. LENGLINÉ	(qui avait donné pouvoir à Mme CHIVARD)
Mme LASNE	(qui avait donné pouvoir à Mme STANC)
Mme PETIT	(qui avait donné pouvoir à Mme LEBAILLY)
M. BARBERA	(qui avait donné pouvoir à M. MAUNOURY)

**DÉLIBÉRATION  
n° 18-050**

DIRECTION DES  
FINANCES & DES  
SYSTEMES  
D'INFORMATION  
SERVICE DES  
FINANCES

**BUDGET GENERAL DE LA VILLE : COMPTE ADMINISTRATIF 2017**

La présente délibération a pour objet de présenter le Compte Administratif 2017 du budget principal de la Ville. Il constate l'évolution des résultats par rapport à l'année 2016.

**I – Présentation générale du Compte Administratif 2017**

**A – Section Fonctionnement**

Le résultat courant de fonctionnement 2017 s'élève à **631.222,31 €** soit une augmentation de 543.723,10 € par rapport à l'an passé.

	2016	2017	Var. 17 - 16
Résultat de gestion	925.407 €	1.193.873 €	+268.466 €
Résultat financier	-13.234 €	-10.106 €	+3.128 €
Résultat exceptionnel	296.141 €	156.791 €	-139.350 €
<b>Résultat réel de fonctionnement</b>	<b>1.208.314 €</b>	<b>1.340.558 €</b>	<b>132.244 €</b>
Résultat des opérations d'ordre	-1.120.815 €	-709.336 €	411.479 €
<b>Résultat courant de fonctionnement</b>	<b>87.499 €</b>	<b>631.222 €</b>	<b>543.723 €</b>

### 1- Dépenses

Au total, en 2017, les dépenses de fonctionnement se sont élevées à **9.076.499,55 €**, soit une baisse de 6,2 % (- 601.380 €) par rapport à 2016.

011 Charges à caractère général	Réalisé 2016	Réalisé 2017	Evolution en valeur	Evolution 16/17
	2.119.334 €	1.952.183 €	-167.151 €	-7,9 %

Les dépenses réelles de gestion constatent les variations suivantes :

<b>Postes en hausse :</b>	
Sinistre véhicules Service Infrastructures et Réseaux (frais de location dans l'attente des réparations)	+17.624 €
Travaux de peinture école Bodereau	+11.875 €
Formation des agents (décalage de facturation. Moyenne sur les trois dernières années : 13 420 € par an)	+20.259 €
Redevance déchets professionnels	+4.842 €
<b>Postes en baisse :</b>	
Energie (eau, gaz, électricité, chaufferie bois, combustible, carburants dont 50 641 € réglés directement par le SDEC au chapitre comptable 65, dans le cadre du transfert de la compétence)	- 42.074 €
Travaux en régie	- 6.100 €
Fournitures d'entretien et d'équipements (Forum : - 4,9 k€ ; Espaces verts : - 11,6 k€ ; Voirie : - 9,2 k€ ; Patrimoine : -12,6 k€ ; Urbanisme : -3,7 k€ ; Aire gens du voyage : -3,8 k€)	- 48.208 €
Vêtements de travail (renouvellement en 2016 dans le cadre d'un marché triennal)	-14.682 €
Marquage au sol (davantage de revêtements en résine en 2016, plus résistants dans le temps)	-32.860 €
Cotisation assurance dommage aux biens (diminution de la superficie)	-6.731 €
Diagnostic amiante 2016	-16.024 €
Promotion, animations, communication (-14,2 k€ programmation culturelle ; -7,1 k€ communication ; -4,5 k€ Centre Socioculturel ; -2,9 k€ Forum ; -2,8 k€ annonces et insertion)	-36.016 €
Organisation Assemblée des Maires 2016	-6.620 €

012 Charges de personnel	Réalisé 2016	Réalisé 2017	Evolution en valeur	Evolution 16/17
	4.897.356 €	5.076.624 €	+179.268 €	+3,7 %

Personnel extérieur : mise à disposition de deux agents à temps plein du CCAS au Centre Socioculturel de la Ville contre 1,7 ETP en 2016 ; Activités découverte (+ 9 861 € - deux semaines supplémentaires) ; Elections (+ 1 576 €)	+ 34.288 €
Rémunération du personnel titulaire et non titulaires (dont 70 k€ au titre de la revalorisation du point d'indice et du régime indemnitaire)	+ 89.283 €
Cotisations patronales (URSSAF, retraite, Pôle Emploi)	+ 26.749 €
Participation au Fonds d'Indemnisation des Personnes Handicapées dans la Fonction Publique	+ 15.592 €
Versement d'un capital décès (remboursé par l'assurance)	+ 14.493 €
Assurance du personnel	+ 17.169 €
Organisation des élections présidentielles et législatives	+ 16 387 €
Emplois d'insertion	- 31.220 €
Médecine du travail	- 4.596 €

65 Autres charges de gestion courante	Réalisé 2016	Réalisé 2017	Evolution en valeur	Evolution 16/17
	1.202.247 €	1.246.659 €	+44.412 €	+3,7 %

Ce chapitre enregistre les subventions aux associations et aux budgets annexes, les pertes sur créances irrécouvrables, les indemnités des élus et la participation à la réalisation des travaux du Syndicat Départemental d'Energies du Calvados.

Prestations de service du Syndicat Départemental d'Energies du Calvados (total : 157 375 € - cf. annexe)	+139.104 €
Subvention CCAS - total : 233 788 €. Ont été constatées : <ul style="list-style-type: none"> <li>- la hausse de 33 388 € des dépenses dont 5 k€ de charges courantes (énergie et animations) et 28 k€ pour le personnel (passage d'un agent à mi-temps à temps plein, régime indemnitaire, point d'indice, assurance) ;</li> <li>- la baisse des recettes de 4 518 €, hors subvention de la Ville.</li> </ul>	+17.990 €
Subvention Restaurant Scolaire (total : 125 761 €)	+19.332 €
Subvention Camping (total : 18 862 €)	+ 919 €
Pertes sur créances irrécouvrables (total : 10 860 €)	+9.574 €
Subvention SPIC Château Guillaume le Conquérant (total : 71 012 €)	-138.988 €
Subvention Musée des Automates (total : 61 000 € - programme informatique en 2016)	- 5.000 €

66 Charges financières	Réalisé 2016	Réalisé 2017	Evolution en valeur	Evolution 16/17
	29.502 €	25.470 €	-4.032 €	-13,7 %

67 Charges exceptionnelles	Réalisé 2016	Réalisé 2017	Evolution en valeur	Evolution 16/17
	243.723 €	13.909 €	-229.814 €	-94,3 %

D'ordinaire, les charges exceptionnelles incluent essentiellement les annulations de titres sur exercices antérieurs (en 2017 : 13 373 €).

Toutefois, en 2016, le service a régularisé, à hauteur de 217 500 € et de manière rétroactive, le remboursement par la Communauté de Communes du Pays de Falaise du capital de l'emprunt contracté par la Ville de Falaise pour la réalisation des travaux de modernisation de la Médiathèque. Depuis, seuls les remboursements des intérêts d'emprunt sont enregistrés en fonctionnement, le remboursement du capital s'effectuant en investissement. En outre, 22 078 € relatifs à un acompte DETR « programme dans les écoles » avaient été annulés en fonctionnement pour être réémis en recette d'investissement.

042 Opérations d'ordre de transfert entre sections	Réalisé 2016	Réalisé 2017	Evolution en valeur	Evolution 16/17
	1.185.717 €	758.912 €	-426.805 €	-36,0 %

Ce chapitre enregistre :

- les dotations aux amortissements des immobilisations (-35 966 €) ;
- les écritures liées aux cessions d'immobilisation (-390 839 € ; cessions 2016 : 552 339 € avec le Mémorial, les véhicules et matériels des Services Techniques et le terrain à Nécy ; cessions 2017 : 161 500 € avec le bâtiment Gaignant et le matériel scénographique).

## 2- Recettes

En 2017, les recettes de fonctionnement, de **9.707.721,86 €**, sont en diminution de 0,6 % (- 57.657 €) par rapport à 2016.

013 Atténuations de charges	Réalisé 2016	Réalisé 2017	Evolution en valeur	Evolution 16/17
	118.600 €	169.348 €	+ 50.748 €	+ 42,8 %

Les atténuations de charges incluent principalement :

Les remboursements de l'assurance statutaire et de la Caisse Primaire d'Assurance Maladie (pour les non titulaires)	+ 24.451 €
Compensation du supplément familial de traitement	+ 4.251 €
La variation des stocks (total : 86.056 €)	+ 22.045 €

70 Ventes de produits fabriqués, prestations de services	Réalisé 2016	Réalisé 2017	Evolution en valeur	Evolution 16/17
	422.325 €	438.089 €	15.764 €	+ 3,7 %

A noter, les évolutions suivantes :

<b>Postes en hausse :</b>	
Concessions et redevances funéraires (total : 15 246 €)	+5 823 €
Participations des usagers aux différents services (à caractère culturel, sportif, de loisirs...) – total : 195 935 €	+7 044 €
Fermages (auparavant enregistrés au chapitre 75-752)	+8 950 €
Refacturation d'un agent mis à disposition de SITA SUEZ (total : 37 260 €)	+3 306 €
Remboursement de frais par la Communauté de Communes du Pays de Falaise, en hausse du fait de la gestion des zones d'activité économique (total : 43 907 €)	+6 320 €
Refacturation de charges au Service d'Aide à domicile (auparavant enregistrée au chapitre 75)	+7 067 €
<b>Postes en baisse :</b>	
Participations des usagers à l'Aire d'accueil des gens du voyage suite au transfert de la compétence à la Communauté de Communes du Pays de Falaise.	-13.546 €

73 Impôts et taxes	Réalisé 2016	Réalisé 2017	Evolution en valeur	Evolution 16/17
	4.934.927 €	5.149.502 €	214.575 €	+ 4,3 %

Impôts locaux (augmentation des bases de TH et TFPB : + 78 569 € ; baisse des bases de TFPNB : - 6 868 € ; rôles supplémentaires 2015 et 2016 : + 8 732 €)	+ 80 433 €
Taxe Locale sur la Publicité Extérieure (total : 58 611 €)	+ 48 041 €
Droits de mutation (total : 240 642 €)	+ 86 073 €
Occupation du domaine, droits de place	+ 3 622 €
Taxe sur terrains devenus constructibles	+ 3 812 €
Attribution de compensation (cf. délibération du 27 novembre 2017)	- 6 064 €
Fonds de Péréquation des Recettes Intercommunales et Communales (FPRIC – cf. délibération du 26 juin 2017)	- 4 475 €

74 Dotations, subventions et participations	Réalisé 2016	Réalisé 2017	Evolution en valeur	Evolution 16/17
	3.483.569 €	3.544.192 €	+ 60.623 €	+ 1,7 %

Dotation Globale de Fonctionnement dont :	+ 22 888 €
<i>Dotation forfaitaire</i>	- 92 221 €
<i>Dotation de solidarité rurale</i>	+ 84 643 €
<i>Dotation de solidarité urbaine</i>	+ 24 643 €
<i>Dotation nationale de péréquation</i>	+ 5 823 €
FCTVA sur les dépenses d'entretien (nouveau à partir de 2017)	+ 12 175 €
Compensation de l'Etat au titre des exonérations d'impôts, dont :	+ 35 431 €
<i>Compensation Cotisation Economique Territoriale</i>	-14.742 €
<i>Compensation TF</i>	-7.501 €

Subventions des partenaires dont :	+ 47 579 €
<u>Caisse d'Allocations Familiales :</u>	
- Multi Accueil (prise en compte des dépenses de remplacement du personnel absent + 47 817 €) ;	
- Animation globale famille : depuis le 1 <sup>er</sup> janvier 2017, la Conseillère en Economie Sociale du CCAS est mise à disposition à temps plein au Centre Socioculturel (contre 0,7 ETP auparavant). En conséquence, la Ville perçoit désormais l'intégralité de la subvention + 12 845 € ;	
- Animations collectives famille + 3 193 €	
- RAM - 4 855 €	
<u>Région :</u>	
- Dispositif cart@too -3.000 €	
<u>Département :</u>	
- Bourse vacances centre de loisirs + 1 886 €	
- Centre de loisirs – 5 124 €	
<u>Office de Diffusion et d'Information Artistique (ODIA Normandie) :</u>	
- Programmation culturelle – 5 600 €	
Remboursement par les communes des frais de scolarité	-4 780 €
Fonds départemental de péréquation de la taxe professionnelle	-7.930 €
Remboursement des aides allouées par l'Etat pour les contrats aidés	-16.063 €
Fonds d'amorçage des rythmes scolaires : acompte 2015 enregistré en 2016.	-25 200 €

75 Autres produits de gestion courante	Réalisé 2016	Réalisé 2017	Evolution en valeur	Evolution 16/17
	184.922 €	170.952 €	-13.970 €	-7,6 %

SDEC - Redevance concession distribution publique d'électricité (montant déterminé à partir des investissements éclairage public 2015)	+ 4 720 €
Remboursement d'une part de l'avance au Centre National de la Cinématographie suite aux recettes versées par le CINEMASCOPE (neutre budgétairement)	+15 250 €
Location de salles (total : 22 681 €)	-4 747 €
Revenus des immeubles (total : 59 815 €)	-6 491 €
Fermages (désormais enregistrés au chapitre 70)	-8 950 €
Régularisation, en 2016, du remboursement de la TF 2014 et 2015 par Falaise Energie	- 6 861 €
Refacturation de charges au Service d'Aide à domicile (désormais enregistrée au chapitre 70)	-7 067 €

76 Produits financiers	Réalisé 2016	Réalisé 2017	Evolution en valeur	Evolution 16/17
	16.268 €	15.364 €	-904 €	-5,6 %

Ils incluent :

- les intérêts des parts sociales à la Caisse d'Epargne : - 451 € ;
- le remboursement par la Communauté de Communes des charges financières liées à l'emprunt affecté à la Médiathèque : - 453 €.

77 Produits exceptionnels	Réalisé 2016	Réalisé 2017	Evolution en valeur	Evolution 16/17
	539.865 €	170.700 €	-369.165 €	-68,4 %

Les produits exceptionnels constatent essentiellement les produits des cessions d'immobilisations ainsi que les annulations de mandats sur exercices antérieurs.

Les cessions d'immeubles 2017 : bâtiment et parcelle en zone industrielle (ancien bâtiment Gaignant)	+ 160 000 €
Les diverses cessions de mobiliers et matériels (6.583 € en 2017)	-20 523 €
Les cessions d'immeubles 2016 :	- 509 173 €
<i>vente du bâtiment Mémorial</i>	- 500 000 €
<i>vente terrain Nécy</i>	- 9 173 €

042 Opérations d'ordre de transfert entre sections	Réalisé 2016	Réalisé 2017	Evolution en valeur	Evolution 16/17
	64.902 €	49.576 €	-15.326 €	-23,6 %

Ce chapitre correspond aux écritures liées aux travaux en régie (- 6.100 €), aux cessions d'immobilisations (-18.043 €) et aux amortissements des subventions perçues (+8.817 €).

## **B – Section Investissement**

### **1- Dépenses**

Les dépenses d'investissement se sont élevées, en 2017, à **3.269.786,95 €**.

Les dépenses relatives à la réalisation des projets communaux, sont enregistrées à hauteur de 2.873.380,24 €, incluant les travaux en régie.

Les autres dépenses, d'un total de 396.406 €, incluent notamment le remboursement en capital de la dette (332.061 €), le remboursement d'une part de l'avance au Centre National de la Cinématographie suite aux recettes versées par le CINEMASCOP (12.068 € neutre budgétairement), les écritures de transferts d'actif (43.459 €, neutre budgétairement), les amortissements des subventions perçues (8.817 €).

Les principaux projets, d'un point de vue budgétaire, ont été :

· Les travaux et matériels dans les équipements sportifs	75 280 €
· Les travaux et équipements dans les écoles	262 125 €
· La subvention d'équipement pour l'aménagement du Camping	254 072 €
· Le solde de l'opération de création du Musée Mémorial	150 000 €
· L'aménagement du centre-ville	53 020 €
· La démolition de l'ancien site Dumont d'Urville	38 152 €
· Les programmes annuels de voirie et éclairage public	507 348 €
· Le mobilier urbain	43 149 €
· L'aménagement du Centre Socioculturel	1 003 182 €
· Les besoins des services (matériels, véhicules et équipements)	198 969 €
· Les travaux sur le patrimoine communal et accessibilité	157 053 €
· L'aménagement de l'Hôtel de Ville	22 275 €
· Le curage du plan d'eau	39 661 €

## 2- Recettes

Les recettes d'investissement 2017 se sont élevées à **1.502.687,57 €**.

Elles comprennent, en premier lieu, les diverses subventions accordées par les partenaires de la Ville pour le financement des projets communaux, soit 367.461 €.

En second lieu, elles incluent notamment :

597.411 €	de dotations aux amortissements
254.033 €	de versement du FCTVA au titre des dépenses de 2016
49.822 €	de Taxe d'Aménagement (-25.203 €)
21.184 €	d'écritures liées aux cessions
29.000 €	de remboursement du capital de l'emprunt Médiathèque
43.459 €	d'écritures de transferts d'actifs (neutre budgétairement).

**Le résultat courant d'investissement 2017 est de -1.767.099,38 €.**

## II – Affectation des résultats 2017

La SECTION DE FONCTIONNEMENT présente :

Un résultat courant 2017 de :	631.222,31 €
Un excédent 2016 reporté de :	2.507.060,79 €
Un excédent 2017 du budget A ZH 115	50.640,01 €
Un excédent 2017 du budget C ZH 115	52.398,19 €
Un excédent 2017 du budget D ZH 115	86.925,91 €
Un excédent 2017 du budget ZH 29	30.431,51 €
Un excédent 2017 du budget Eau	530.314,45 €
Un déficit 2017 du budget Assainissement	-24.446,44 €
<b>Un excédent cumulé 2017 de fonctionnement de :</b>	<b>3.864.546,73 €</b>

La SECTION D'INVESTISSEMENT présente :

Un résultat courant 2017 de :	-1.767.099,38 €
Un excédent 2016 reporté de :	2.508.580,45 €
Un excédent 2017 du budget A ZH 115	93.864,12 €
Un excédent 2017 du budget C ZH 115	75.088,04 €
Un excédent 2017 du budget D ZH 115	93.860,12 €
Un excédent 2017 du budget ZH 29	110.609,29 €
Un excédent 2017 du budget Eau	266.432,73 €
Un excédent 2017 du budget Assainissement	132.134,28 €
<b>Un excédent cumulé 2017 d'investissement de :</b>	<b>1.513.469,65 €</b>
Des restes à réaliser 2017 de dépenses :	905.417,31 €
Des restes à réaliser 2017 de recettes :	752.313,32 €
<b>Un solde de financement 2017 d'investissement de :</b>	<b>1.360.365,56 €</b>

**Report sur l'exercice 2018 :**

Investissement	•	Excédent d'investissement à reporter :	1.513.469,65 €
Fonctionnement	•	Excédent de fonctionnement à reporter :	3.864.546,73 €

Il a été proposé au Conseil Municipal :

- d'approuver le Compte Administratif 2017 du Budget Général de la Ville ;
- de reporter sur l'exercice 2018 l'excédent d'investissement 2017 de 1.513.469,65 € ;
- de reporter sur l'exercice 2018 l'excédent de fonctionnement 2017 de 3.864.546,73 €.

**PAR 22 VOIX  
POUR &  
6 CONTRE  
(sur 28 votants,  
le Maire s'étant  
retiré et ne  
prenant pas part  
au vote)**

(J. LE BRET, B. LEBAILLY,  
S. PETIT, C. GUEVEL  
BADOU, H. MAUNOURY,  
M. BARBERA)

**LE CONSEIL MUNICIPAL,**

le rapport de Monsieur le Maire entendu  
& après en avoir délibéré,

**APPROUVE**

le Compte Administratif 2017 du budget général de la Ville..

**DECIDE**

de reporter, sur l'exercice 2018, l'excédent d'investissement 2017 de 1.513.469,65 € et l'excédent de fonctionnement 2017 de 3.864.546,73 €.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-211402581-20180409-18-050-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 18/04/2018  
Publication : 18/04/2018

Pour l'"autorité Compétente"  
par délégation

Pour copie conforme,  
Le Maire

TRANSMIS A LA  
PRÉFECTURE DU  
CALVADOS,  
le 18 AVRIL 2018



Sylv MADE



**DELIBERATION DU  
CONSEIL MUNICIPAL**

**SÉANCE DU 9 AVRIL 2018**

**L'AN DEUX MILLE DIX-HUIT, le LUNDI NEUF AVRIL, A VINGT HEURES TRENTE,** le CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE FALAISE S'EST RÉUNI, à l'HÔTEL DE VILLE, sous la présidence de Monsieur le Docteur Éric MACÉ, Maire.

*Date de la convocation écrite : 3 AVRIL 2018*

Nombre de Conseillers  
Municipaux présents ou  
représentés : 29

Etaient présents :

M. le Dr MACÉ - MAIRE  
Mme JOSSEAUME, M. DUBOST, Mme CHIVARD, M. POURNY, Mme RUL, M. RUAU,  
Mme MARY ROUQUETTE & M. BARTHE – Maire-Adjoints  
MM. TURBAN, LETEURTRE, LEFEBVRE, SOBECKI, ANDRÉ, Mmes BURET, MARTIN,  
STANC, JARRY, M. VIVIEN, Mmes AUBEY, GUILBERT, M. LE BRET, Mmes LEBAILLY,  
GUÉVEL-BADOU, M. MAUNOURY – Conseillers Municipaux

Etaient absents avec motif connu et valablement excusés :

M. LENGLINÉ	(qui avait donné pouvoir à Mme CHIVARD)
Mme LASNE	(qui avait donné pouvoir à Mme STANC)
Mme PETIT	(qui avait donné pouvoir à Mme LEBAILLY)
M. BARBERA	(qui avait donné pouvoir à M. MAUNOURY)

**DÉLIBÉRATION  
n° 18-051**

*DIRECTION DES  
FINANCES & DES  
SYSTEMES  
D'INFORMATION  
SERVICE DES  
FINANCES*

**BUDGET GENERAL DE LA VILLE : COMPTE DE GESTION 2017**

Conformément à sa mission, Madame le Receveur Municipal a établi le Compte de Gestion du budget général de la Ville pour l'exercice 2017, compte qui retrace les flux de recettes et de dépenses effectivement réalisés au cours de l'exercice budgétaire.

Vu l'article 2121-31 du Code Général des Collectivités Territoriales, il appartient au Conseil Municipal de débattre et d'arrêter ce Compte de Gestion, sauf règlement définitif par la Chambre Régionale des Comptes.

Il a été demandé au Conseil Municipal d'arrêter le Compte de Gestion 2017 du budget principal de la Ville.

**A L'UNANIMITE,  
sur 29 votants**

**LE CONSEIL MUNICIPAL,**  
le rapport de Monsieur le Maire entendu  
& après en avoir délibéré,

**ARRETE**

le Compte de Gestion 2017 du budget principal de la Ville établi par  
Madame le Receveur Municipal.

Pour copie conforme,  
Le Maire

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-211402581-20180409-18-051-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 18/04/2018

Publication : 18/04/2018

Pour l'"autorité Compétente"  
par délégation



*Σωλ ΗΑΟΕ*

TRANSMIS A LA  
PRÉFECTURE DU  
CALVADOS,  
le 18 AVRIL 2018

**DELIBERATION DU  
CONSEIL MUNICIPAL**

**SÉANCE DU 9 AVRIL 2018**

**L'AN DEUX MILLE DIX-HUIT, le LUNDI NEUF AVRIL, A VINGT HEURES TRENTE**, le CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE FALAISE S'EST RÉUNI, à l'HÔTEL DE VILLE, sous la présidence de Monsieur le Docteur Éric MACÉ, Maire.

*Date de la convocation écrite : 3 AVRIL 2018*

Nombre de Conseillers  
Municipaux présents ou  
représentés : 29

Étaient présents :

M. le Dr MACÉ - MAIRE  
Mme JOSSEAUME, M. DUBOST, Mme CHIVARD, M. POURNY, Mme RUL, M. RUAU,  
Mme MARY ROUQUETTE & M. BARTHE – Maire-Adjoints  
MM. TURBAN, LETEURTRE, LEFEBVRE, SOBECKI, ANDRÉ, Mmes BURET, MARTIN,  
STANC, JARRY, M. VIVIEN, Mmes AUBEY, GUILBERT, M. LE BRET, Mmes LEBAILLY,  
GUÉVEL-BADOU, M. MAUNOURY – Conseillers Municipaux

Étaient absents avec motif connu et valablement excusés :

M. LENGLINÉ	(qui avait donné pouvoir à Mme CHIVARD)
Mme LASNE	(qui avait donné pouvoir à Mme STANC)
Mme PETIT	(qui avait donné pouvoir à Mme LEBAILLY)
M. BARBERA	(qui avait donné pouvoir à M. MAUNOURY)

**DÉLIBÉRATION  
n° 18-052**

DIRECTION DES  
FINANCES & DES  
SYSTEMES  
D'INFORMATION  
SERVICE DES  
FINANCES

**FISCALITE : VOTE DES TAUX D'IMPOSITION 2018**

Lors du Conseil Communautaire du 29 mars 2018, les élus ont opté pour une augmentation du taux de fiscalité sur le foncier bâti de 2 points, de 1,6 % à 3,6 %. Le produit supplémentaire attendu par l'intercommunalité est de 367 396 €.

La Ville de Falaise œuvre depuis de nombreuses années pour le renforcement de l'intercommunalité. Cela s'est traduit par le transfert progressif de compétences et l'élaboration d'un schéma de mutualisation. La montée en puissance de l'intercommunalité entraîne logiquement une augmentation de ses charges de fonctionnement qui doit s'accompagner d'un transfert de fiscalité afin, d'une part, de donner les moyens financiers à l'Etablissement Public de Coopération Intercommunale (EPCI) de mener ses missions au bénéfice du territoire et, d'autre part, de ne pas alourdir la pression fiscale des contribuables falaisiens.

La commune doit donc se positionner en faveur d'une fiscalité dite « territoriale », tout en garantissant ses propres équilibres financiers.

D'ici la fin de la mandature, la Ville de Falaise peut s'appuyer sur des éléments budgétaires stables que sont :

- son faible niveau d'endettement : le cas échéant, la Ville peut recourir à l'emprunt pour financer son programme d'investissement ;
- la réintégration, dans son budget, d'un certain nombre d'excédents liés aux ventes des ateliers relais et au transfert des compétences « eau » et « assainissement » qui lui permettent d'augmenter sa capacité d'autofinancement ;
- une forte hausse des bases d'imposition du foncier bâti du fait, notamment, de la révision des valeurs locatives sur les locaux professionnels, applicable en 2017 ;
- le suivi rigoureux des plans pluriannuels de fonctionnement et d'investissement d'ici 2020 qui permettent d'absorber les décisions unilatérales des partenaires et de l'Etat et d'adapter continuellement les finances communales aux projets des élus.

Dans ce contexte, l'équipe municipale propose de compenser la hausse de la fiscalité intercommunale sur le foncier bâti par une baisse, dans les mêmes proportions, de la fiscalité communale. Cela représente une baisse du produit attendu par la commune de 121 000 € en 2018.

En conclusion, il est proposé, pour 2018, de fixer les taux des différentes taxes, conformément au tableau ci-après :

	2017	2018
Taxe d'habitation	14,93 %	14,93 %
Foncier bâti	24,26 %	22,26 %
Foncier non bâti	43,60 %	43,60 %

**PAR 22 VOIX  
POUR, 6 CONTRE  
& 1 ABSTENTION  
(sur 29 votants)**

(J. LE BRET, B. LEBAILLY,  
S. PETIT, C. GUEVEL  
BADOU, H. MAUNOURY,  
M. BARBERA & S. AUBEY)

### LE CONSEIL MUNICIPAL,

le rapport de Monsieur le Maire entendu  
& après en avoir délibéré,

### VOTE

les taux des différentes taxes, conformément au tableau ci-dessus.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-211402581-20180409-18-052b-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 16/04/2018  
Publication : 16/04/2018

Pour l'"autorité Compétente"  
par délégation

Pour copie conforme,  
Le Maire

TRANSMIS A LA  
PRÉFECTURE DU  
CALVADOS,  
le 13 AVRIL 2018



*Eric MAÛÉ*

SÉANCE DU 9 AVRIL 2018

Nombre de Conseillers  
Municipaux présents ou  
représentés : 29

L'AN DEUX MILLE DIX-HUIT, le LUNDI NEUF AVRIL, A VINGT HEURES  
TRENTE, le CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE FALAISE S'EST RÉUNI, à l'HÔTEL DE  
VILLE, sous la présidence de Monsieur le Docteur Éric MACÉ, Maire.

*Date de la convocation écrite : 3 AVRIL 2018*

Étaient présents :

M. le Dr MACÉ - MAIRE

Mme JOSSEAUME, M. DUBOST, Mme CHIVARD, M. POURNY, Mme RUL, M. RUAU,  
Mme MARY ROUQUETTE & M. BARTHE – Maire-Adjoints

MM. TURBAN, LETEURTRE, LEFEBVRE, SOBECKI, ANDRÉ, Mmes BURET, MARTIN,  
STANC, JARRY, M. VIVIEN, Mmes AUBEY, GUILBERT, M. LE BRET, Mmes LEBAILLY,  
GUÉVEL-BADOU, M. MAUNOURY – Conseillers Municipaux

Étaient absents avec motif connu et valablement excusés :

M. LENGLINÉ (qui avait donné pouvoir à Mme CHIVARD)

Mme LASNE (qui avait donné pouvoir à Mme STANC)

Mme PETIT (qui avait donné pouvoir à Mme LEBAILLY)

M. BARBERA (qui avait donné pouvoir à M. MAUNOURY)

**DÉLIBÉRATION**  
**n° 18-053**

DIRECTION DES  
FINANCES & DES  
SYSTEMES  
D'INFORMATION  
SERVICE DES  
FINANCES

**BUDGET GENERAL DE LA VILLE : BUDGET PRIMITIF 2018**

La présente délibération a pour objet de présenter le Budget Primitif de la  
Ville. Le document complet est disponible à la Direction des Finances.

Le Budget Primitif 2018 de la Ville s'équilibre, en dépenses et en recettes, à  
hauteur de **23 314 524 €** (incluant les postes budgétaires, à caractère non  
exécutoire).

**A – Section Fonctionnement**

**1- Dépenses**

En 2018, les dépenses de fonctionnement sont prévues à hauteur de  
**13.866.738 €** (incluant 4 694 322 € de postes budgétaires à caractère non  
exécutoires).

<i>011 Charges à caractère général</i>	<i>Réalisé 2017</i>	<i>BP 2018</i>	<i>Evolution en valeur</i>	<i>Evolution réalisé 2017 / BP 2018</i>
	1.952.183 €	2.053.025 €	+ 100 842 €	+ 5,2 %

Ce poste intègre les dépenses de fonctionnement liées à l'activité de l'ensemble des services municipaux.

Des baisses significatives sont proposées :

Gestion des eaux pluviales (transférée à la Communauté de Communes du Pays de Falaise dans le cadre de la compétence assainissement)	- 12.185 €
Consommation éclairage public (dernières factures 2017 avant transfert de la compétence au SDEC)	- 37 676 €
Promotion, animations, communication dont :	- 26.844 €
<i>Communication (Forum des associations, communication externe)</i>	- 10.450 €
<i>Culture</i>	- 8.200 €
<i>Fêtes et cérémonies</i>	- 5.000 €

Les principales augmentations sont les suivantes :

Réalisation d'un diagnostic obligatoire des risques psychosociaux par la Direction des Ressources Humaines	+ 15 000 €
Achat d'eau auprès d'Eaux Sud Calvados correspondant au 2 <sup>ème</sup> semestre 2017 (précédemment sur le budget annexe eau)	+ 34.934 €
Externalisation entretien de la voirie suite à la réorganisation interne liée à la suppression des contrats d'insertion	+ 50.000 €
Stocks au 1 <sup>er</sup> janvier 2018	+ 22.046 €
Refacturation par la Communauté de Communes du service commun Instruction droit des sols	+ 20 000 €

<i>012 Charges de personnel</i>	<i>Réalisé 2017</i>	<i>BP 2018</i>	<i>Evolution en valeur</i>	<i>Evolution réalisé 2017 / BP 2018</i>
	5.076.624 €	4.988.154 €	- 88.470 €	- 1,7 %

-18 164 €	Dans le cadre du retour à la semaine de 4 jours, fin de l'embauche des animateurs à compter de septembre.
-30 880 €	Non reconduction des enveloppes 2017 dédiées au versement d'un capital décès et à l'organisation des élections.
-37 260 €	Suppression de la rémunération de l'agent en charge de la collecte des ordures ménagères, suite à son transfert à la Communauté de Communes.
-36 000 €	Suppression des contrats d'insertion dont une partie de l'enveloppe budgétaire est réallouée aux recrutements temporaires d'ici l'été, à une enveloppe de remplacements dédiée aux services éducatifs, au passage à temps plein d'un agent au Centre Socioculturel et au recrutement de 3 emplois pour 1,5 ETP aux Services Techniques.
-33 500 €	Diminution de la quotité horaire de 3 emplois suite à des mutations.
+15 000 €	Action sociale des agents (4 <sup>ème</sup> trimestre 2018)
+46 000 €	Glissement – vieillesse – technicité ; revalorisation du SMIC ; augmentation des charges.

<i>65 Autres charges de gestion courante</i>	<i>Réalisé 2017</i>	<i>BP 2018</i>	<i>Evolution en valeur</i>	<i>Evolution réalisé 2017 / BP 2018</i>
	1.246.659 €	1.457.190 €	210.531 €	+ 16,9 %

Les autres charges de gestion courante incluent notamment les subventions aux associations et aux budgets annexes, la participation à la réalisation des travaux du Syndicat Départemental d'Energie du Calvados et les indemnités des élus.

On constate, d'une part, l'augmentation de :

- + 39.489 € au titre des prestations du Syndicat Départemental d'Energies du Calvados (cf. annexe) ;
- + 9.817 € d'Aide de Solidarité Ecologique dans le cadre de l'OPAH mis en place par la Communauté de Communes du Pays de Falaise afin de lutter contre la précarité énergétique ;
- + 171.831 € de subventions d'équilibre versées au CCAS et aux budgets annexes :
  - + 40.599 € au CCAS (+20 k€ de dépenses dont +3 k€ de charges courantes, +7,6 k€ de charges de personnel, +8,9 k€ d'aides facultatives et -4 k€ de recettes) ;
  - + 16.788 € au Camping ;
  - + 2.556 € au Restaurant Scolaire ;
  - + 111.888 € au SPIC Château Guillaume le Conquérant

et, d'autre part, la baisse de 4.504 € de pertes sur créances irrécouvrables et d'effacement de dettes (prévisionnel).

<i>66 Charges financières</i>	<i>Réalisé 2017</i>	<i>BP 2018</i>	<i>Evolution en valeur</i>	<i>Evolution réalisé 2017 / BP 2018</i>
	25.470 €	24.000 €	- 1.470 €	- 5,8 %

<i>67 Ch. exceptionnelles</i>	<i>Réalisé 2017</i>	<i>BP 2018</i>	<i>Evolution en valeur</i>	<i>Evolution réalisé 2017 / BP 2018</i>
	13.909 €	20.200 €	+ 6.291 €	+ 45,2 %

Les charges exceptionnelles incluent essentiellement les annulations de titres sur exercices antérieurs et des charges exceptionnelles.

<i>014 Atténuation de produits</i>	<i>Réalisé 2017</i>	<i>BP 2018</i>	<i>Evolution en valeur</i>	<i>Evolution réalisé 2017 / BP 2018</i>
	2.744 €	5.000 €	+ 2.256 €	+ 100 %

Ces charges correspondent au montant des frais d'assiette, de recouvrement, de dégrèvements ainsi qu'aux non-valeurs liées à la taxe additionnelle sur droits d'enregistrement ou à la taxe sur la publicité foncière.

<i>042 Opérations d'ordre de transfert entre sections</i>	<i>Réalisé 2017</i>	<i>BP 2018</i>	<i>Evolution en valeur</i>	<i>Evolution réalisé 2017 / BP 2018</i>
	758.912 €	624.847 €	- 134.065 €	- 17,7 %

Ce chapitre prévoit les dotations aux amortissements des immobilisations. En 2017, ont été exécutées les écritures liées aux cessions de patrimoine.

Enfin, sont inscrites, en dépenses de fonctionnement, les dépenses imprévues à hauteur de 100.000 € et le virement à la section d'investissement pour un total de 4.594.322 €.

## 2- Recettes

En 2018, les recettes de fonctionnement sont prévues à hauteur de **13.866.738 €** (incluant 3 864 547 € de postes budgétaires à caractère non exécutoires).

<i>70 Produits de gestion courante</i>	<i>Réalisé 2017</i>	<i>BP 2018</i>	<i>Evolution en valeur</i>	<i>Evolution réalisé 2017 / BP 2018</i>
	438.089 €	727.604 €	+ 289.515 €	+ 66,1 %

Les recettes de gestion courante sont essentiellement constituées des recettes tarifaires de la Ville (Multi-Accueil, Centre Socioculturel, saison culturelle, droits de place, ...) et de mise à disposition de personnel.

L'année 2018 est toutefois particulière en ce sens qu'elle constatera les dernières recettes liées à l'activité des budgets annexes de l'Eau et de l'Assainissement ainsi que le solde de la création du Musée Mémorial qui correspond au reversement du trop perçu par la Communauté de Communes pour cette opération.

Produit de la vente d'eau 2 <sup>ème</sup> semestre 2017, part eau (30.557 €) et part assainissement (123.773 €)	+154.330 €
Mémorial des Civils : reversement du trop-perçu par la Communauté de Communes	+167.809 €
Fin de la refacturation à la société de collecte des ordures ménagères de la rémunération d'un agent suite à son transfert à la Communauté de Communes.	-37.260 €

73 Impôts et taxes	Réalisé 2017	BP 2018	Evolution en valeur	Evolution réalisé 2017/ BP 2018
	5.149.502 €	5.003.335 €	-146.167 €	-2,8 %

Le montant des contributions directes (Taxe Foncière, Taxe d'Habitation) diminue de 109.727 € du fait, d'une part, de la baisse de 2 points du taux de Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties et, d'autre part, de rôles supplémentaires perçus en 2017.

Les droits de mutation, quant à eux, sont inscrits à hauteur de 220.000 € (-20 642 € par rapport à l'an passé).

La Fonds de Péréquation des Recettes Intercommunales et Communales diminue de 17 104 €, compte tenu de la nouvelle répartition de l'enveloppe entre la Communauté de Communes (65 %) et ses communes membres (35 %).

L'attribution de compensation est également en baisse de 12 185 €, en lien avec le transfert de la gestion des eaux pluviales associée à la nouvelle compétence assainissement de l'EPCI.

Enfin, la Taxe Locale sur la Publicité Extérieure 2018 est budgétée à hauteur de 65 000 €, auxquels il faut ajouter un reliquat de 11 750 € au titre de l'année 2017 (+ 18.139 €).

74 Dotations, subventions et participations	Réalisé 2017	BP 2018	Evolution en valeur	Evolution réalisé 2017 / BP 2018
	3.544.192 €	3.282.187 €	- 262.005 €	- 7,4 %

Subventions des partenaires dont :	- 247 698 €
<u>Etat :</u>	
- Prise en charge d'une part de la rémunération des emplois d'insertion : -151 735 €.	
<u>Caisse d'Allocations Familiales :</u>	
- Multi Accueil : la CAF revoit à la baisse son estimation 2017 dont le solde est versé en 2018 du fait de la baisse des heures facturées aux familles de 24 % : - 74 518 € ;	
- Animation globale : prévision en baisse suite à l'élaboration du nouveau contrat de projet 2018 – 2020 : -10 363 €.	
<u>Département :</u>	
- RAM – 2 400 €.	

Fonds départemental de taxe professionnelle	- 6 000 €
Suppression du fonds d'amorçage pour la réforme des rythmes scolaires à compter de la rentrée 2018 - 2019	- 20 550 €
Dotation pour titres sécurisés (total : 12 030 €)	+ 7 000 €

75 Autres produits de gestion courante	Réalisé 2017	BP 2018	Evolution en valeur	Evolution réalisé 2017 / BP 2018
	170.952 €	259.124 €	+ 88.172 €	+ 51,6 %

Location du bâtiment d'accueil du Château Guillaume le Conquérant (la subvention allouée au budget annexe est diminuée d'autant)	-7.800 €
Location au CAMPS suite à la vente du bâtiment rue du Général de Gaulle	-11.250 €
Primes d'épuration assainissement collectif 2016 et 2017	+ 106.159 €

En outre, il convient de budgéter le remboursement par le CINEMASCOP de l'avance remboursable versée par le Centre National de la Cinématographie, dans le cadre de la transition numérique (26 200 €, neutre budgétairement).

76 Produits financiers	Réalisé 2017	BP 2018	Evolution en valeur	Evolution réalisé 2017 / BP 2018
	15.364 €	14.850 €	- 514 €	- 3,3 %

Les produits financiers incluent :

- les intérêts des parts sociales estimés à la même hauteur que la recette 2016 ;
- le remboursement par la Communauté de Communes des intérêts liés à l'emprunt affecté à la Médiathèque.

<i>77 Produits exceptionnels</i>	<i>Réalisé 2017</i>	<i>BP 2018</i>	<i>Evolution en valeur</i>	<i>Evolution réalisé 2017 / BP 2018</i>
	170.700 €	10.000 €	- 160.700 €	- 94,1 %

En dehors des annulations de mandats sur exercices antérieurs et de certains remboursements, les produits exceptionnels enregistrent les différentes cessions (160 000 € - bâtiment Gaignant). En revanche, ces dernières sont prévues, au budget, en recette d'investissement au chapitre 024 « Produits des cessions d'immobilisation ».

<i>013 Atténuation de charges</i>	<i>Réalisé 2017</i>	<i>BP 2018</i>	<i>Evolution en valeur</i>	<i>Evolution réalisé 2017/ BP 2018</i>
	169.347 €	125.000 €	- 44.337 €	- 26,2 %

Ces recettes correspondent aux remboursements de l'assurance statutaire de la Ville et de la Caisse Primaire d'Assurance Maladie, pour les non titulaires, et enregistrent la variation des stocks.

<i>042 Opérations d'ordre de transfert entre sections</i>	<i>Réalisé 2017</i>	<i>BP 2018</i>	<i>Evolution en valeur</i>	<i>Evolution réalisé 2017/ BP 2018</i>
	49.576 €	580.091 €	+ 530.515 €	+ 1.070 %

Ce chapitre correspond aux écritures comptables relatives aux travaux en régie, aux amortissements des subventions d'investissement et aux opérations de plus ou moins-value de cessions.

Suite à la clôture des budgets « ateliers relais », il convient d'amortir en une seule fois les subventions perçues, pour un montant de 526.273 €.

Enfin, l'excédent de fonctionnement 2017 reporté est inscrit à hauteur de 3.864.546,73 €.

### **B – Section Investissement**

#### **1- Dépenses**

Les dépenses d'investissement sont prévues à hauteur de **9 447 786 €** (incluant 3 567 075 € de postes budgétaires à caractère non exécutoire).

Les dépenses relatives à la réalisation des projets communaux 2018 sont prévues à hauteur de 4.803.354 €.

Les autres dépenses d'investissement, d'un montant de 4 644 432 €, incluent essentiellement :

- le remboursement en capital de la dette (332.065 €) ;
- les travaux en régie (45.000 €) ;
- l'amortissement des subventions d'investissement (535 091 €) ;
- le reversement à Eaux Sud Calvados du montant des restes à réaliser de dépenses du budget annexe de l'Eau (8.500 €) ;
- le reversement à la Communauté de Communes du montant des restes à réaliser de dépenses du budget Assainissement (130.481 €) ;
- le solde pour les projets futurs du Plan Pluriannuel d'Investissement (3.567.075 €), qui permet d'équilibrer le budget ;
- le remboursement par le CINEMASCOP de l'avance remboursable versée par le Centre National de la Cinématographie, dans le cadre de la transition numérique (26.220 €), neutre budgétairement.

## 2- Recettes

Les recettes d'investissement sont prévues à hauteur de **9 447 786 €** (incluant 6 657 452 € de postes budgétaires à caractère non exécutoire).

Elles comprennent, en premier lieu, les diverses subventions octroyées par les organismes partenaires de la Ville pour le financement des projets communaux, pour 1.736.217 € (36 %).

En second lieu, elles incluent :

624 847 €	de dotations aux amortissements ;
1 513 469,65 €	d'excédent d'investissement 2017 reporté ;
369 870 €	de versement du FCTVA ;
30 000 €	au titre de la Taxe d'Aménagement ;
79 900 €	de cession à la Communauté de Communes du Pays de Falaise d'une parcelle ( <i>délibération 12-105 du 10-12-2012</i> ) ;
300 000 €	de cession de terrain rue de l'Abbatiale ( <i>délibération 17-012 du 06-02-2017</i> ) ;
150 000 €	de cession de bureaux avenue du Général de Gaulle ( <i>délibération du 02-03-2017</i> ) ;
1 760 €	de cession de la parcelle BR 77 ( <i>délibération du 09-04-2018</i> ;)
18 000,03 €	de cession de véhicules ;
29 400 €	de remboursement du capital de l'emprunt Médiathèque par la Communauté de Communes du Pays de Falaise ;
4 594 322 €	de virement de la section de fonctionnement.

Il a été demandé au Conseil Municipal :

- d'approuver le Budget Primitif 2018 du budget principal de la Ville de Falaise ;
- de prévoir le versement par le budget principal de la Ville d'une subvention d'équipement au budget annexe « Camping » d'un montant de 296.803 €, dans le cadre du projet de restructuration et d'extension du Camping. Les crédits budgétaires seront prévus à l'article « 2041632 – Subventions d'équipements versées aux établissements et services rattachés à caractère administratif – Bâtiments et installations » ;
- de prévoir le versement par le budget principal de la Ville d'une subvention d'équipement au budget annexe « SPIC Château Guillaume le Conquérant » d'un montant de 114 828 €, dans le cadre du programme informatique. Les crédits budgétaires seront prévus à l'article « 2041641 – Subventions d'équipements versées aux établissements et services rattachés à caractère industriel et commercial – Biens mobiliers, matériel et études ».

**PAR 22 VOIX  
POUR, 6 CONTRE  
& 1 ABSTENTION  
(sur 29 votants)**

(J. LE BRET, B. LEBAILLY,  
S. PETIT, C. GUEVEL  
BADOU, H. MAUNOURY,  
M. BARBERA & S. AUBEY)

### LE CONSEIL MUNICIPAL,

le rapport de Monsieur le Maire entendu  
& après en avoir délibéré,

### APPROUVE

le Budget Primitif 2018 du budget principal de la Ville de Falaise.

### AUTORISE

le versement, par le budget principal de la Ville, d'une subvention d'équipement au budget annexe « Camping » d'un montant de 296.803 €, dans le cadre du projet de restructuration et d'extension du Camping. Les crédits budgétaires seront prévus à l'article « 2041632 – Subventions d'équipements versées aux établissements et services rattachés à caractère administratif – Bâtiments et installations ».

### AUTORISE

le versement, par le budget principal de la Ville, d'une subvention d'équipement au budget annexe « SPIC Château Guillaume le Conquérant » d'un montant de 114 828 €, dans le cadre du programme informatique. Les crédits budgétaires seront prévus à l'article « 2041641 – Subventions d'équipements versées aux établissements et services rattachés à caractère industriel et commercial – Biens mobiliers, matériel et études ».

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-211402581-20180409-18-053-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 18/04/2018  
Publication : 18/04/2018

Pour l'"autorité Compétente"  
par délégation

Pour copie conforme,  
Le Maire

TRANSMIS A LA  
PRÉFECTURE DU  
CALVADOS,  
le 18 AVRIL 2018



*Sur MAJ*



**DELIBERATION DU  
CONSEIL MUNICIPAL**

**SÉANCE DU 9 AVRIL 2018**

**L'AN DEUX MILLE DIX-HUIT, le LUNDI NEUF AVRIL, A VINGT HEURES TRENTE**, le CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE FALAISE S'EST RÉUNI, à l'HÔTEL DE VILLE, sous la présidence de Monsieur le Docteur Éric MACÉ, Maire.

*Date de la convocation écrite : 3 AVRIL 2018*

Nombre de Conseillers  
Municipaux présents ou  
représentés : 29

Étaient présents :

M. le Dr MACÉ - MAIRE  
Mme JOSSEAUME, M. DUBOST, Mme CHIVARD, M. POURNY, Mme RUL, M. RUAU,  
Mme MARY ROUQUETTE & M. BARTHE – Maire-Adjoints  
MM. TURBAN, LETEURTRE, LEFEBVRE, SOBECKI, ANDRÉ, Mmes BURET, MARTIN,  
STANC, JARRY, M. VIVIEN, Mmes AUBEY, GUILBERT, M. LE BRET, Mmes LEBAILLY,  
GUÉVEL-BADOU, M. MAUNOURY – Conseillers Municipaux

Étaient absents avec motif connu et valablement excusés :

M. LENGLINÉ	(qui avait donné pouvoir à Mme CHIVARD)
Mme LASNE	(qui avait donné pouvoir à Mme STANC)
Mme PETIT	(qui avait donné pouvoir à Mme LEBAILLY)
M. BARBERA	(qui avait donné pouvoir à M. MAUNOURY)

**DÉLIBÉRATION  
n° 18-054**

DIRECTION  
CITOYENNETÉ &  
RELATIONS  
PUBLIQUES  
SERVICE CULTUREL

**FORUM : EXTENSION ET RESTRUCTURATION DU HALL**

Le Forum, sous la configuration « spectacles », accueille régulièrement un public de 300 à 400 personnes (capacité maximale).

Le hall d'accueil est très insuffisant pour gérer ce flux de public en entrée mais, surtout, ne permet pas d'organiser de moment de convivialité après les spectacles (rencontres des acteurs).

Située quasiment à mi-chemin entre Caen et Argentan, le Forum de Falaise présente un intérêt important pour la diffusion de la culture sur son territoire, mais il convient également d'éviter une évacuation trop importante vers les autres salles.

Le déménagement de l'Office de Tourisme, en 2015, a permis de libérer des bureaux qui abritent désormais le personnel administratif du Service Culturel et de déplacer tout récemment la banque d'accueil.

Ce projet d'extension est donc la seconde phase de la restructuration du Forum. La Commission Culturelle du 14 décembre 2017 a abordé le principe de ce projet. Lors de la prochaine commission, en mai, des plans seront présentés et analysés

La mission de maîtrise d'œuvre a été confiée à Monsieur MILLET.

Le coût de l'opération est évalué à 217 000 € HT dont 170 000 € pour les travaux ; le plan de financement proposé est le suivant :

Montant de l'opération : 217 000 € HT

- ✓ Contrat Régional : 75 950 €
- ✓ Contrat Départemental : 54 250 €
- ✓ Part communale : 86 800 €

Il a été demandé au Conseil Municipal d'autoriser Monsieur le Maire :

- à signer le contrat de maîtrise d'œuvre avec le Cabinet MILLET-CHILOU-GARDETTE
- à solliciter les subventions auprès des partenaires (notamment la Région et le Département)
- à signer toutes les pièces nécessaires à la réalisation de cette opération (marchés de travaux, ...).

**A L'UNANIMITE,  
sur 29 votants**

### **LE CONSEIL MUNICIPAL,**

le rapport de Monsieur le Maire entendu  
& après en avoir délibéré,

### **AUTORISE**

Monsieur le Maire à :

- ✓ signer le contrat de maîtrise d'œuvre avec le Cabinet MILLET-CHILOU-GARDETTE
- ✓ à solliciter les subventions auprès des partenaires, notamment la Région et le Département
- ✓ à signer toutes les pièces nécessaires à la réalisation de cette opération (marchés de travaux, ...).

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-211402581-20180409-18-054-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 17/04/2018  
Publication : 17/04/2018

Pour copie conforme,  
Le Maire

Pour l'"autorité Compétente"  
par délégation



*Σωκ. ΜΑΘΕ'*

TRANSMIS A LA  
PRÉFECTURE DU  
CALVADOS & AFFICHÉ,  
le 17 AVRIL 2018

**DELIBERATION DU  
CONSEIL MUNICIPAL**

**SÉANCE DU 9 AVRIL 2018**

Nombre de Conseillers  
Municipaux présents ou  
représentés : 29

**L'AN DEUX MILLE DIX-HUIT, le LUNDI NEUF AVRIL, A VINGT HEURES TRENTE**, le CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE FALAISE S'EST RÉUNI, à l'HÔTEL DE VILLE, sous la présidence de Monsieur le Docteur Éric MACÉ, Maire.

*Date de la convocation écrite : 3 AVRIL 2018*

Etaient présents :

M. le Dr MACÉ - MAIRE  
Mme JOSSEAUME, M. DUBOST, Mme CHIVARD, M. POURNY, Mme RUL, M. RUAU,  
Mme MARY ROUQUETTE & M. BARTHE – Maire-Adjoints  
MM. TURBAN, LETEURTRE, LEFEBVRE, SOBECKI, ANDRÉ, Mmes BURET, MARTIN,  
STANC, JARRY, M. VIVIEN, Mmes AUBEY, GUILBERT, M. LE BRET, Mmes LEBAILLY,  
GUÉVEL-BADOU, M. MAUNOURY – Conseillers Municipaux

Etaient absents avec motif connu et valablement excusés :

M. LENGLINÉ	(qui avait donné pouvoir à Mme CHIVARD)
Mme LASNE	(qui avait donné pouvoir à Mme STANC)
Mme PETIT	(qui avait donné pouvoir à Mme LEBAILLY)
M. BARBERA	(qui avait donné pouvoir à M. MAUNOURY)

**DÉLIBÉRATION  
n° 18-055**

DIRECTION  
CITOYENNETÉ &  
RELATIONS  
PUBLIQUES  
SERVICE CULTUREL

**RELAIS CULTUREL REGIONAL – SECTEUR DANSE : AVENANTS AUX  
CONVENTIONS**

Lors du Conseil Municipal du 14 décembre 2015, il a été décidé de la reconduction, pour trois ans (2016-2018), du projet « Relais Culturel Régional, secteur Danse », et autorisé la signature de conventions afférentes.

Pour cette dernière année, la Région a décidé de réduire son soutien financier à ce projet dont la structure porteuse est la Communauté de Communes du Pays de Falaise.

La subvention accordée est désormais de 80 000 € au lieu de 84 590 €.

La présente délibération vise à proposer une répartition de cette baisse entre la Ville et la Communauté de Communes.

La Commission des Affaires Culturelles de la Communauté de Communes en date du 23 février 2018 a proposé que la baisse soit répartie de la manière suivante :

- 75 % pour la Communauté de Communes
- 25 % pour la Ville, soit une baisse de 1 147.50 €.

Ainsi, la Ville percevrait, pour cette année 2018, 54 792,50 € au lieu de 55 940 €.

Le Conseil Communautaire a validé cette proposition lors de sa séance du 29 mars dernier.

Les avenants se trouvent en annexes :

- Le premier définit la nouvelle répartition de la subvention régionale entre la Communauté de Communes et la Ville ;
- Le second redéfinit les versements accordés à l'Association Chorège pour le partenariat pour le secteur Danse ; l'aide apportée par la Ville (20 400 €) est inchangée.

Il a été demandé au Conseil Municipal d'autoriser Monsieur le Maire à signer les avenants.

**A L'UNANIMITE,  
sur 29 votants**

**LE CONSEIL MUNICIPAL,**  
le rapport de Monsieur le Maire entendu  
& après en avoir délibéré,

**AUTORISE**

Monsieur le Maire à signer les avenants aux conventions du projet « Relais Culturel Régional, secteur Danse », redéfinissant :

- ✓ la nouvelle répartition de la subvention régionale entre la Communauté de Communes du Pays de Falaise et la Ville de Falaise
- ✓ les versements accordés à l'Association Chorège pour le partenariat pour le secteur Danse.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-211402581-20180409-18-055-DE

Pour copie conforme,  
Le Maire

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 17/04/2018

Publication : 17/04/2018

Pour l'"autorité Compétente"  
par délégation



*S. MARE*

TRANSMIS A LA  
PRÉFECTURE DU  
CALVADOS & AFFICHÉ,

le 17 AVRIL 2018

**DELIBERATION DU  
CONSEIL MUNICIPAL**

**SÉANCE DU 9 AVRIL 2018**

**L'AN DEUX MILLE DIX-HUIT, le LUNDI NEUF AVRIL, A VINGT HEURES TRENTE**, le CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE FALAISE S'EST RÉUNI, à l'HÔTEL DE VILLE, sous la présidence de Monsieur le Docteur Éric MACÉ, Maire.

*Date de la convocation écrite : 3 AVRIL 2018*

Nombre de Conseillers  
Municipaux présents ou  
représentés : 29

Etaient présents :

M. le Dr MACÉ - MAIRE  
Mme JOSSEAUME, M. DUBOST, Mme CHIVARD, M. POURNY, Mme RUL, M. RUAU,  
Mme MARY ROUQUETTE & M. BARTHE – Maire-Adjoints  
MM. TURBAN, LETEURTRE, LEFEBVRE, SOBECKI, ANDRÉ, Mmes BURET, MARTIN,  
STANC, JARRY, M. VIVIEN, Mmes AUBEY, GUILBERT, M. LE BRET, Mmes LEBAILLY,  
GUÉVEL-BADOU, M. MAUNOURY – Conseillers Municipaux

Etaient absents avec motif connu et valablement excusés :

M. LENGLINÉ	(qui avait donné pouvoir à Mme CHIVARD)
Mme LASNE	(qui avait donné pouvoir à Mme STANC)
Mme PETIT	(qui avait donné pouvoir à Mme LEBAILLY)
M. BARBERA	(qui avait donné pouvoir à M. MAUNOURY)

**DÉLIBÉRATION  
n° 18-056**

DIRECTION  
CITOYENNETÉ &  
RELATIONS  
PUBLIQUES

**SUBVENTION AUX ASSOCIATIONS ET AUTRES ORGANISMES POUR  
2018**

En application des dispositions de l'article L.2311-7 du Code Général des Collectivités Territoriales, l'attribution des subventions donne lieu à une délibération distincte du vote du budget.

Ces subventions sont de trois types :

- **Les participations dites obligatoires : 438 754,50 € (+ 36 949,50 €) :**
  - dans le cadre d'un engagement contractuel « Relais Culturel Régional » – secteur Danse : - 1 147.5 € (lors de votre séance de ce jour, vous avez été amené à vous prononcer sur la baisse de la participation de la Région au Relais Culturel Régional) ;

- du fait de dispositions législatives :
  - CCAS : + 40 599 €
  - CONTRAT D'ASSOCIATION AVEC L'INSTITUTION SAINTE TRINITÉ (dont la subvention baisse mécaniquement afin de tenir compte de la baisse des effectifs des enfants falaisiens (- 2 502 €) ;
- au titre de l'action sociale AMICALE DU PERSONNEL.

- **Les subventions aux associations 326 457 € (+ 688 €) :**

La Ville de FALAISE souhaite maintenir au mieux sa contribution en faveur du dynamisme local des associations et leur apporter l'aide qu'elles attendent pour soutenir leur action. Cependant, elle demeure contrainte budgétairement.

Il est à noter plus particulièrement :

- l'individualisation de l'enveloppe de 149 999 € pour les associations membres de L'ENTENTE SPORTIVE FALAISIENNE (ESF) détaillée en annexe ;
- l'attribution d'une subvention de 200 € à l'association Art Floral qui est présente sur le territoire depuis trois ans et qui participe à nombre de manifestations falaisiennes.

- **Les subventions relatives à la rénovation de l'habitat 10.417 € :**

Lors de sa séance du 1<sup>er</sup> février 2016, le Conseil Municipal s'est engagé aux côtés de la Communauté de Communes du Pays de Falaise afin de favoriser la redynamisation des quartiers d'habitat dense. Elle intervient sur les thématiques suivantes :

- la lutte contre la vacance : mise en place d'une prime spécifique à hauteur de 2 000 € par logement en loyer social et très social pour 10 logements (soit 20 000 € en trois ans) dans un périmètre identifié afin de maîtriser les sollicitations ;
- la lutte contre la précarité énergétique : mise en place d'une Aide de Solidarité Ecologique de 150 € pour les propriétaires occupants très modestes (25 logements en trois ans) et 1 500 € pour les propriétaires bailleurs (5 logements), soit 11 250 € pour trois ans.

En 2017, la Ville a participé à hauteur de 600 €.

Il est proposé de reconduire la somme de 10.417 € en 2018 pour financer cette opération pluriannuelle.

Le tableau en annexe détaille l'ensemble de ces subventions.

Il a été demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- approuver le montant des subventions versées aux associations et établissements publics nommés dans l'annexe jointe ;
- autoriser le versement des subventions ;
- charger Monsieur le Maire de prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

**A L'UNANIMITE,  
sur 29 VOTANTS**

*EXCEPTION POUR VOTE  
SUBVENTION*

*ENSEIGNEMENT PRIVE :*

**23 VOIX POUR, 3 VOIX**

**CONTRE** (P. BARTHE, S. AUBEY &  
C. GUEVEL BADOU)

**& 3 ABSTENTIONS**

(Th. DUBOST, C. GUILBERT &  
B. LEBAILLY)

**LE CONSEIL MUNICIPAL,**

le rapport de Monsieur le Maire entendu  
& après en avoir délibéré,

**APPROUVE**

le montant des subventions versées aux associations et établissements publics, comme indiqué dans l'annexe jointe, sauf en ce qui concerne l'Institution Sainte Trinité, pour laquelle le vote est différent (voir en marge).

**APPROUVE**

l'individualisation de l'enveloppe pour les associations sportives.

**AUTORISE**

Monsieur le Maire à verser ces subventions.

**CHARGE**

Monsieur le Maire de prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Pour copie conforme,  
Le Maire

TRANSMIS A LA  
PRÉFECTURE DU  
CALVADOS & AFFICHÉ,

le 23 AVRIL 2018

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-211402581-20180409-18-056-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 23/04/2018

Publication : 23/04/2018

Pour l'"autorité Compétente"  
par délégation



*Suz. HADE*

**DELIBERATION DU  
CONSEIL MUNICIPAL**

**SÉANCE DU 9 AVRIL 2018**

**L'AN DEUX MILLE DIX-HUIT, le LUNDI NEUF AVRIL, A VINGT HEURES TRENTE**, le CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE FALAISE S'EST RÉUNI, à l'HÔTEL DE VILLE, sous la présidence de Monsieur le Docteur Éric MACÉ, Maire.

*Date de la convocation écrite : 3 AVRIL 2018*

Nombre de Conseillers  
Municipaux présents ou  
représentés : 29

Etaient présents :

M. le Dr MACÉ - MAIRE  
Mme JOSSEAUME, M. DUBOST, Mme CHIVARD, M. POURNY, Mme RUL, M. RUAU,  
Mme MARY ROUQUETTE & M. BARTHE – Maire-Adjoints  
MM. TURBAN, LETEURTRE, LEFEBVRE, SOBECKI, ANDRÉ, Mmes BURET, MARTIN,  
STANC, JARRY, M. VIVIEN, Mmes AUBEY, GUILBERT, M. LE BRET, Mmes LEBAILLY,  
GUÉVEL-BADOU, M. MAUNOURY – Conseillers Municipaux

Etaient absents avec motif connu et valablement excusés :

M. LENGLINÉ	(qui avait donné pouvoir à Mme CHIVARD)
Mme LASNE	(qui avait donné pouvoir à Mme STANC)
Mme PETIT	(qui avait donné pouvoir à Mme LEBAILLY)
M. BARBERA	(qui avait donné pouvoir à M. MAUNOURY)

**DÉLIBÉRATION  
n° 18-057**

*DIRECTION SERVICES  
TECHNIQUES,  
URBANISME &  
PATRIMOINE*

**AMENAGEMENT DU CENTRE VILLE : DEMANDE DE SUBVENTION**

L'aménagement du centre-ville a fait l'objet d'une inscription au Contrat de Territoire du Conseil Régional pour un montant de 1 283 330 € HT. Il comprend notamment la rue de la Pelleterie, la place Belle Croix et la rue Porte du Château.

La Ville a obtenu, en mai 2017, l'accord pour démarrer les travaux préalablement à l'obtention des subventions mais il convient de confirmer désormais le programme et de solliciter l'attribution définitif de cette aide.

Par ailleurs, le Département veut bien apporter son aide pour la rue Porte du Château dans la mesure où cette voie assure la liaison entre le parking des Bercagnes et le centre historique. Cette opération sera lancée en fin d'année, dès que la mise en accessibilité de l'Hôtel de Ville sera terminée. Le projet définitif n'est pas encore totalement arrêté mais le montant des travaux sur cette section a été évalué à 232 501 € HT.

Ces projets ont été évoqués lors de la Commission du Cadre de Vie.

Le plan de financement proposé est le suivant :

Montant de l'opération : 1 283 330 € HT

- Contrat de Ruralité : 300 000 €
- Contrat Régional : 307 480 €
- Contrat Départemental : 58 125 €
- Part communale : 617 725 €

Il a été demandé au Conseil Municipal d'autoriser Monsieur le Maire :

- à solliciter les subventions auprès des partenaires de la Région et du Département ;
- à signer toutes les pièces nécessaires à la réalisation de cette opération (contrats de maîtrise d'œuvre, marchés de travaux, ...).

**A L'UNANIMITE,  
sur 29 votants**

**LE CONSEIL MUNICIPAL,**

le rapport de Monsieur le Maire entendu  
& après en avoir délibéré,

**AUTORISE**

Monsieur le Maire à solliciter les subventions auprès des partenaires de la Région et du Département pour le projet d'aménagement du centre-ville.

**AUTORISE**

Monsieur le Maire à signer toutes les pièces nécessaires à la réalisation de cette opération.

Pour copie conforme,  
Le Maire

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-211402581-20180409-18-057-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 17/04/2018

Publication : 17/04/2018

Pour l'"autorité Compétente"  
par délégation



*Σ. MACE*

TRANSMIS A LA  
PRÉFECTURE DU  
CALVADOS & AFFICHÉ,

le 17 AVRIL 2018

**DELIBERATION DU  
CONSEIL MUNICIPAL**

**SÉANCE DU 9 AVRIL 2018**

**L'AN DEUX MILLE DIX-HUIT, le LUNDI NEUF AVRIL, A VINGT HEURES TRENTE,** le CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE FALAISE S'EST RÉUNI, à l'HÔTEL DE VILLE, sous la présidence de Monsieur le Docteur Éric MACÉ, Maire.

*Date de la convocation écrite : 3 AVRIL 2018*

Nombre de Conseillers  
Municipaux présents ou  
représentés : 29

Etaient présents :

M. le Dr MACÉ - MAIRE  
Mme JOSSEAUME, M. DUBOST, Mme CHIVARD, M. POURNY, Mme RUL, M. RUAU,  
Mme MARY ROUQUETTE & M. BARTHE – Maire-Adjoints  
MM. TURBAN, LETEURTRE, LEFEBVRE, SOBECKI, ANDRÉ, Mmes BURET, MARTIN,  
STANC, JARRY, M. VIVIEN, Mmes AUBEY, GUILBERT, M. LE BRET, Mmes LEBAILLY,  
GUÉVEL-BADOU, M. MAUNOURY – Conseillers Municipaux

Etaient absents avec motif connu et valablement excusés :

M. LENGLINÉ	(qui avait donné pouvoir à Mme CHIVARD)
Mme LASNE	(qui avait donné pouvoir à Mme STANC)
Mme PETIT	(qui avait donné pouvoir à Mme LEBAILLY)
M. BARBERA	(qui avait donné pouvoir à M. MAUNOURY)

**DÉLIBÉRATION  
n° 18-058**

*DIRECTION SERVICES  
TECHNIQUES,  
URBANISME &  
PATRIMOINE*

**FINANCEMENT EXTERIEUR PROGRAMME LEADER : DELIBERATION  
DE PRINCIPE**

Une délibération de principe autorise déjà Monsieur le Maire à solliciter, auprès de nos partenaires, toutes subventions utiles au financement des projets de la Ville et à signer toutes pièces nécessaires à cet effet, notamment les tableaux de financement prévisionnels.

Or, pour la procédure de demande de financement de la Fête Médiévale de Falaise auprès du programme LEADER de l'Union Européenne, cette délibération, prise le 25 mai 2009 et confirmée par la délibération du Conseil Municipal du 16 septembre 2014, n'est plus suffisante.

Il a donc été proposé au Conseil Municipal de prendre une délibération par laquelle Monsieur le Maire est autorisé à solliciter, auprès du programme LEADER de l'Union Européenne, une subvention au financement du projet de Fête Médiévale de Falaise des 11 et 12 août 2018.

**A L'UNANIMITE,  
sur 29 votants**

**LE CONSEIL MUNICIPAL,**  
le rapport de Monsieur le Maire entendu  
& après en avoir délibéré,

**AUTORISE**

Monsieur le Maire à solliciter, auprès du programme LEADER de l'Union Européenne, une subvention pour le financement du projet de Fête Médiévale de Falaise des 11 et 12 août 2018.

Pour copie conforme,  
Le Maire

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-211402581-20180409-18-058-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 17/04/2018

Publication : 17/04/2018

Pour l'"autorité Compétente"  
par délégation



*Σωκ. ΗΑΟΕ'*

TRANSMIS A LA  
PRÉFECTURE DU  
CALVADOS & AFFICHÉ,

le 17 AVRIL 2018



## Avenant n°1 à la CONVENTION de partenariat dans le cadre du « Relais Culturel Régional du Pays de Falaise »

ENTRE

La **Communauté de Communes du Pays de Falaise**, représentée par son Président, Monsieur Claude Leteurtre ou son Vice-Président, Thierry Dubost, habilité à l'effet des présentes par délibération du Conseil Communautaire du 24 septembre 2015,

d'une part,

ET

La **Commune de Falaise**, représentée par son Maire, Monsieur Eric MACÉ, habilité à l'effet des présentes par délibération du Conseil Municipal du,

d'autre part,

### PREAMBULE

Vu la convention de partenariat dans le cadre du Relais Culturel Régional du Pays de Falaise signée le 8 juin 2016 définissant notamment les modalités de versement de la subvention de la Région au profit de la Ville de Falaise pour les actions menées dans le secteur Danse ;

Considérant que :

- la Région Normandie a poursuivi le dispositif du Relais Culturel Régional dans la cadre de la convention d'objectifs et de moyens pour 2016-2018 ;
- la convention de subventionnement est quant à elle annuelle ;
- que, pour 2018, dernière année du dispositif, la Région a notifié son soutien au Relais Culturel Régional du Pays de Falaise à hauteur de 80 000 € et non plus 84 590 € ;

Considérant dès lors qu'il convient de répartir cette baisse entre les deux collectivités au regard des sommes engagées par les deux collectivités pour l'accueil d'artistes en résidence

### IL EST CONVENU CE QUI SUIT

#### Article 1- Objet du présent avenant

Le présent avenant a pour objet de déterminer la répartition de la subvention allouée par le Conseil Régional de Normandie entre les deux parties.

#### Article 2 – Montant de subvention et répartition

La subvention de 80 000 € est ainsi répartie :

- ✓ au bénéfice de la Communauté de Communes : 25 207,50 €
- ✓ au bénéfice de la Ville de Falaise : 54 792,50 €

Ainsi, la Communauté de Communes supporte  $\frac{3}{4}$  de la baisse de la subvention, soit 3 442,50 €, et la Ville de Falaise supporte  $\frac{1}{4}$  de la baisse de la subvention soit 1 147,50 €.

### Article 3 - Modalités de versement

La subvention allouée par la Région Normandie étant ramenée à 80 000 €, les modalités de versement de la subvention que la Communauté de Communes reversera à la Ville de Falaise au titre du secteur Danse sont les suivantes :

- ✓ 50 % du montant de la subvention, soit 27 396,25 €, à la signature de la convention de subventionnement avec la Région ;
- ✓ 30 % du montant de la subvention, après attribution de la subvention de la Région à la Communauté de Communes, soit 16 437,75 € après remise du bilan intermédiaire d'activité et financier (6 mois après la signature de la convention de subventionnement) ;
- ✓ 20 % le solde du montant de la subvention, soit 10 958,50 € après attribution du solde de la subvention de la Région à la Communauté de Communes après remise du bilan final d'activité et financier.

### Article 4 – Durée

Le présent avenant est conclu pour l'année 2018, 3<sup>ème</sup> et dernière année du dispositif RCR 2016-2018.

### Article 5 – Autres articles

Les autres articles de la convention sont inchangés et demeurent applicables.

Fait en 2 exemplaires originaux

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-211402581-20180409-18-055-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 17/04/2018

Publication : 17/04/2018

A , le A , le

Pour le Président de la  
Communauté de Communes,  
le Vice-Président chargé des Affaires Culturelles,

Le Maire,

Pour l'"autorité Compétente"  
par délégation



Eric MACÉ

Thierry DUBOST

Eric MACÉ

## **Avenant n° 1 à la convention de partenariat dans le cadre du « Relais Culturel Régional du Pays de Falaise »**

ENTRE

La **Commune de Falaise**, représentée par son Maire, Monsieur Eric MACÉ, habilité à l'effet des présentes par délibération du Conseil Municipal,

d'une part,

ET

L'**Association Chorège**, représentée par son Président, Monsieur Nicolas KEPA,

d'autre part,

### **PREAMBULE**

Vu la convention de partenariat dans le cadre du Relais Culturel Régional du Pays de Falaise, signée le 7 janvier 2016, définissant notamment les modalités de versement de la subvention de la Région au profit de l'association Chorège pour les actions menées dans le secteur Danse ;

Considérant que :

- la Région Normandie a poursuivi le dispositif du Relais Culturel Régional dans le cadre de la convention d'objectifs et de moyens pour 2016-2018 ;
- la convention de subventionnement est quant à elle annuelle ;
- que, pour 2018, dernière année du dispositif, la Région a notifié son soutien au Relais Culturel Régional du Pays de Falaise à hauteur de 80 000 € et non plus 84 590 € ;

Considérant dès lors qu'il convient de répartir cette baisse entre les deux collectivités au regard des sommes engagées par les deux collectivités pour l'accueil d'artistes en résidence ;

### **IL EST CONVENU CE QUI SUIT :**

#### **Article 1- Objet du présent avenant**

Le présent avenant a pour objet de déterminer la répartition de la subvention allouée par le Conseil Régional de Normandie et la Ville de Falaise pour le secteur Danse.

#### **Article 2 – Montant de subvention et répartition**

La subvention de la Région Normandie est fixée à 54 792,50 €  
La Ville de Falaise maintient son aide à hauteur de 20 400,00 €,

soit un total de 75 192,50 €.

### Article 3 – Modalités de versement

Les modalités de versement de la subvention que la Ville de Falaise reversera à l'association Chorège au titre du secteur Danse sont les suivantes :

- ✓ 50 % du montant de la subvention, soit 37 596,25 €, à la signature du présent avenant ;
- ✓ 30 % du montant de la subvention, soit 22 557,75 €, après remise du bilan intermédiaire d'activité et financier (6 mois après la signature de la convention de subventionnement) ;
- ✓ 20 % le solde du montant de la subvention, soit 15 038,50 €, après remise du bilan final d'activité et financier.

Les sommes dues seront versées à l'association Chorège dans le respect du calendrier des versements de la Région Normandie vers la Communauté de Communes et de la Communauté de Communes vers la Ville de Falaise.

### Article 4 – Durée

Le présent avenant est conclu pour l'année 2018, 3<sup>ème</sup> et dernière année du dispositif Relais Culturel Régional 2016-2018.

### Article 5 – Autres articles

Les autres articles de la convention sont inchangés et demeurent applicables.

Fait en 2 exemplaires originaux,

A FALAISE, le

A , le

Le Maire,

Le Président,

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-211402581-20180409-18-055-DE

Eric MACÉ

Accusé certifié exécutoire Nicolas KEPA

Réception par le préfet : 17/04/2018

Publication : 17/04/2018

Pour l'"autorité Compétente"  
par délégation



Eric MACÉ

## BUDGET GENERAL VILLE – BUDGET PRIMITIF 2018

DEPENSES						RECETTES						
Chap.	Libellés	Budget 17	CA 2017	BP 2018	Evolution BUDGET 2017 / BP 2018	Chap.	Libellés	Budget 17	CA 2017	BP 2018	Evolution BUDGET 2017 / BP 2018	
<b>TOTAL</b>						<b>TOTAL</b>						
		<b>12 234 969,79</b>	<b>9 076 499,55</b>	<b>13 866 738,00</b>	<b>13,3%</b>			<b>12 234 969,79</b>	<b>9 707 721,86</b>	<b>13 866 738,00</b>	<b>13,3%</b>	
FONCTIONNEMENT	011	Charges à caractère général	2 174 502,00	1 952 183,05	2 053 025,00	-5,6%	70	Produits de gestion courante	405 724,02	438 088,90	727 604,00	79,3%
	012	Charges de personnel	5 091 657,00	5 076 623,89	4 988 154,00	-2,0%	73	Impôts et taxes	5 013 380,98	5 149 502,33	5 003 335,00	-0,2%
	014	Atténuation de produits	2 744,00	2 743,72	5 000,00	100,0%	74	Dotations, subv et participations	3 451 074,00	3 544 192,10	3 282 187,00	-4,9%
	65	Autres charges de gestion courante	1 274 071,00	1 246 658,58	1 457 190,00	14,4%	75	Autres produits courants	414 370,00	170 951,86	259 124,00	-37,5%
	66	Charges financières	28 673,00	25 469,78	24 000,00	-16,3%	76	Produits financiers	16 000,00	15 363,77	14 850,00	-7,2%
	67	Charges exceptionnelles	23 800,00	13 908,69	20 200,00	-15,1%	77	Produits exceptionnels	239 526,00	170 699,67	10 000,00	-95,8%
	023	Virement à la section d'investissement	2 819 568,79	0,00	4 594 322,00	62,9%	013	Atténuations de charges	114 012,00	169 347,57	125 000,27	9,6%
	022	Dépenses imprévues	53 300,00	0,00	100 000,00	87,6%	002	Excédent de fonctionnement reporté	2 507 060,79	0,00	3 864 546,73	54,1%
	042	Opérations d'ordre	766 654,00	758 911,84	624 847,00	-18,5%	042	Opérations d'ordre	73 822,00	49 575,66	580 091,00	685,8%
	<b>TOTAL</b>						<b>TOTAL</b>					
				<b>9 447 786,00</b>						<b>9 447 786,00</b>		
INVESTISSEMENT	20	Services Administratifs			1 552 399,00		20	Services Administratifs			615 542,89	
	25	Aménagement des services techniques			3 235,00		25	Aménagement des services techniques			-	
	30	Voirie			493 001,00		30	Voirie			87 582,60	
	35	Eclairage public			116 050,00		35	Eclairage public			-	
	40	Enseignement			121 066,00		40	Enseignement			59 775,78	
	45	Equipements sportifs			111 769,00		45	Equipements sportifs			-	
	50	Aménagement du château G. le Conquérant			499 199,00		50	Aménagement du château G. le Conquérant			155 560,00	
	58	Eglises et Presbytère			87 937,00		58	Eglises et Presbytère			-	
	60	Equipement culturel			310 326,00		60	Equipement culturel			130 200,00	
	63	Equipement sanitaire et social			5 500,00		63	Equipement sanitaire et social			-	
	65	Urbanisme			1 052 895,00		65	Urbanisme			687 556,05	
	68	Action Economique			297 803,00		68	Action Economique			-	
	75	Action jeunesse			3 768,00		75	Action jeunesse			-	
	OPFI	Opération financière			1 051 137,00		OPFI	Opération financière			7 711 568,68	
OPNI	Opération non individualisée			3 741 701,00		OPNI	Opération non individualisée			-		
<b>TOTAL DEPENSES BP 2018</b>						<b>TOTAL RECETTES BP 2018</b>						
				<b>23 314 524,00</b>						<b>23 314 524,00</b>		

RECETTES DE FONCTIONNEMENT			Budget 2017	CA 2017	BP 2018	Evolution réalisé 2017 / BP 2018	Evolution réalisé 2017 / BP 2018
<b>70</b>	<b>PRODUITS DE GESTION COURANTE</b>		<b>405 724,02</b>	<b>438 088,90</b>	<b>727 604,00</b>	<b>289 515</b>	<b>66,1%</b>
70	703	Redevances et recettes d'utilisation du domaine	12 100,00	16 746,22	168 630,00	151 884	907,0%
70	706	Prestations de services	188 000,00	195 935,29	193 800,00	-2 135	-1,1%
70	708	Autres produits	205 624,02	225 407,39	365 174,00	139 767	62,0%
<b>73</b>	<b>IMPÔTS ET TAXES</b>		<b>5 013 380,98</b>	<b>5 149 502,33</b>	<b>5 003 335,00</b>	<b>-146 167</b>	<b>-2,8%</b>
73	7311-18	Contributions directes (TF & TH)	3 365 277,00	3 410 642,00	3 300 915,00	-109 727	-3,2%
73	732	Fiscalité reversée	1 241 958,98	1 241 958,99	1 212 670,00	-29 289	-2,4%
73	733	Taxes pour utilisation des services publics et du domaine	23 800,00	27 524,31	27 000,00	-524	-1,9%
73	7351	Taxes sur l'électricité	164 000,00	166 312,31	166 000,00	-312	-0,2%
73	7368	Affiches, réclames, enseignes	50 600,00	58 610,72	76 750,00	18 139	30,9%
73	7381	Taxes de mutation et publicité foncière	167 745,00	240 642,00	220 000,00	-20 642	-8,6%
73	7388	Autres taxes diverses	0,00	3 812,00	0,00	-3 812	-100,0%
<b>74</b>	<b>DOTATIONS, SUBV. ET PART.</b>		<b>3 451 074,00</b>	<b>3 544 192,10</b>	<b>3 282 187,00</b>	<b>-262 005</b>	<b>-7,4%</b>
74	741	DGF	2 414 394,00	2 414 394,00	2 414 394,00	0	0,0%
74	744	FCTVA	0,00	12 175,00	13 754,00	1 579	13,0%
74	747	Participations	630 751,00	723 781,10	477 883,00	-245 898	-34,0%
74	748	Autres attributions et participations	405 929,00	393 842,00	376 156,00	-17 686	-4,5%
<b>75</b>	<b>AUTRES PRODUITS COURANTS</b>		<b>414 370,00</b>	<b>170 951,86</b>	<b>259 124,00</b>	<b>88 172</b>	<b>51,6%</b>
75	752	Revenus des immeubles	113 422,00	90 211,74	63 465,00	-26 747	-29,6%
75	7551	Excédent des budgets annexes	200 283,00	0,00	0,00	0	
75	757	Redevances fermiers	40 000,00	44 164,64	150 159,00	105 994	240,0%
75	758	Produits divers de gestion courante	60 665,00	36 575,48	45 500,00	8 925	24,4%
<b>76</b>	<b>PRODUITS FINANCIERS</b>		<b>16 000,00</b>	<b>15 363,77</b>	<b>14 850,00</b>	<b>-514</b>	<b>-3,3%</b>
76	761	Produits de participations	15 000,00	14 463,76	14 000,00	-464	-3,2%
76	76232	Remboursement d'intérêts d'emprunt par GFP	1 000,00	900,01	850,00	-50	-5,6%
<b>77</b>	<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>		<b>239 526,00</b>	<b>170 699,67</b>	<b>10 000,00</b>	<b>-160 700</b>	<b>-94,1%</b>
77	771	Produits exceptionnels sur opération de gestion	0,00	241,60	0,00	-242	-100,0%
77	773	Mandats annulés	3 342,00	3 874,07	0,00	-3 874	-100,0%
77	775	Produits des cessions	161 500,00	161 500,00	0,00	-161 500	-100,0%
77	7788	Produits exceptionnels divers	74 684,00	5 084,00	10 000,00	4 916	96,7%
<b>013</b>	<b>ATTENUATIONS DE CHARGES</b>		<b>114 012,00</b>	<b>169 347,57</b>	<b>125 000,27</b>	<b>-44 347</b>	<b>-26,2%</b>
013	6459	Remboursements sur charges de S.S. et prévoyance	50 000,00	83 291,42	60 000,00	-23 291	-28,0%
013	6032	Stocks au 31 décembre	64 012,00	86 056,15	65 000,27	-21 056	-24,5%
		<b>TOTAL OPER. REELLES</b>	<b>9 654 087,00</b>	<b>9 658 146,20</b>	<b>9 422 100,27</b>	<b>-236 046</b>	<b>-2,4%</b>
<b>042</b>	<b>OPERATIONS D'ORDRE</b>		<b>73 822,00</b>	<b>49 575,66</b>	<b>580 091,00</b>	<b>530 515</b>	<b>1070,1%</b>
042	722	Travaux en régie	65 000,00	40 758,03	45 000,00	4 242	10,4%
042	777	Amortissement des subventions	8 822,00	8 817,63	535 091,00	526 273	5968,4%
		<b>TOTAL OPER. D'ORDRE</b>	<b>73 822,00</b>	<b>49 575,66</b>	<b>580 091,00</b>	<b>530 515</b>	<b>1070,1%</b>
<b>002</b>	<b>002</b>	<b>EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT REPORTE</b>	<b>2 507 060,79</b>		<b>3 864 546,73</b>	<b>3 864 547</b>	
<b>TOTAL RECETTES DE FONCT.</b>			<b>12 234 969,79</b>	<b>9 707 721,86</b>	<b>13 866 738,00</b>	<b>4 159 016</b>	<b>42,8%</b>

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT			BUDGET 2017	CA 2017	BP 2018	Evolution réalisé 2017 / BP 2018	Evolution réalisé 2017 / BP 2018
<b>011</b>	<b>CHARGES A CARACTERE GENERAL</b>		<b>2 174 502,00</b>	<b>1 952 183,05</b>	<b>2 053 025,00</b>	<b>100 842</b>	<b>5,2%</b>
	60... S / Total Achats		1 043 325,00	1 004 420,76	1 069 910,00	65 489	164,3%
011	6022	Achats stockés	75 000,00	81 936,89	79 500,00	-2 437	-1,0%
011	6032	Stocks Ville au 1er janvier	64 012,00	64 011,18	86 057,00	22 046	34,4%
	6042	Achats prestations de service	5 076,00	34 224,00	36 000,00	1 776	5,2%
011	606	Achats non stockés	899 237,00	824 248,69	868 353,00	44 104	125,7%
	61... & 62... S / Total Services Extérieurs		1 014 184,00	852 132,32	885 613,00	33 481	3,9%
011	611	Contrats de prestations de services	15 000,00	27 186,54	15 000,00	-12 187	-44,8%
011	613	Locations	31 926,00	32 157,31	20 800,00	-11 357	-35,3%
011	614	Charges locatives	22 910,00	23 102,37	22 675,00	-427	-1,8%
011	615	Entretien et réparations	280 289,00	236 110,24	275 382,00	39 272	16,6%
011	616	Primes d'assurances	75 453,00	65 128,77	68 385,00	3 256	5,0%
011	618	Divers	107 257,00	45 024,43	61 500,00	16 476	36,6%
011	622	Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	68 910,00	64 956,59	68 430,00	3 473	5,3%
011	623	Publication, relations publiques	296 205,00	251 084,72	224 241,00	-26 844	-10,7%
011	624	Transports de biens et transports collectifs	23 430,00	17 688,96	20 500,00	2 811	15,9%
011	625	Déplacements, missions et réception	10 765,00	5 815,84	8 300,00	2 484	42,7%
011	626	Frais postaux et de télécommunications	72 104,00	72 176,29	72 100,00	-76	-0,1%
011	627	Services bancaires	200	193,93	200,00	6	3,1%
011	628	Divers autres services extérieurs	9 735,00	11 506,33	28 100,00	16 594	144,2%
	63... S / Total Impôts & Taxes		116 993,00	95 629,97	97 502,00	1 872	2,0%
011	635	Autres impôts et taxes, administration des impôts	58 993,00	59 413,44	60 502,00	1 089	1,8%
011	637	Autres impôts et taxes, autres organismes	58 000,00	36 216,53	37 000,00	783	2,2%
<b>012</b>	<b>CHARGES DE PERSONNEL</b>		<b>5 091 657,00</b>	<b>5 076 623,89</b>	<b>4 988 154,00</b>	<b>-88 470</b>	<b>-1,7%</b>
012	6215	Personnel affecté par la collectivité de rattachement	66 600,00	76 170,98	77 695,00	1 524	2,0%
012	6216	Personnel affecté par le GFP de rattachement	13 000,00	12 448,32	13 000,00	552	4,4%
012	6218	Personnel extérieur	65 600,00	68 994,44	50 830,00	-18 164	-26,3%
012	633	Impôts taxes et versements assimilés sur rémunérations	62 939,00	59 384,75	58 127,00	-1 258	-2,1%
012	641	Rémunération du personnel	3 400 269,00	3 381 855,67	3 354 692,00	-27 164	-0,8%
012	645	Charges de sécurité sociale et de prévoyance	1 434 163,00	1 428 532,12	1 402 810,00	-25 722	-1,8%
012	6475	Médecine du travail	19 000,00	19 152,50	20 000,00	848	4,4%
012	6488	Autres charges de personnel	30 086,00	30 085,11	11 000,00	-19 085	0,0%
<b>65</b>	<b>AUTRES CHARGES COURANTES</b>		<b>1 274 071,00</b>	<b>1 246 658,58</b>	<b>1 457 190,00</b>	<b>210 531</b>	<b>16,9%</b>
65	651	Redevances pour concessions, brevets, licences	500,00	252,00	300,00	48	19,0%
65	653	Indemnités et frais de mission et de formation des élus	130 500,00	131 226,69	132 000,00	773	0,6%
65	654	Pertes sur créances irrécouvrables	12 200,00	10 860,13	6 356,00	-4 504	-41,5%
65	655	Contingents et participations obligatoires	144 865,00	157 375,32	196 864,00	39 489	25,1%
65	6573	Subventions de fonctionnement aux organismes publics	557 026,00	531 958,43	697 549,00	165 591	31,1%
65	6574	Subv.fonct.associations et personnes droit privé	428 980,00	414 858,00	424 121,00	9 263	2,2%
65	658	Charges diverses	0,00	128,01	0,00		
<b>66</b>	<b>CHARGES FINANCIERES</b>		<b>28 673,00</b>	<b>25 469,78</b>	<b>24 000,00</b>	<b>-1 470</b>	<b>-5,8%</b>
66	66111	Intérêts des emprunts	29 000,00	25 929,49	24 323,00	-1 606	-6,2%
66	66112	ICNE	-327,00	-459,71	-323,00	137	-29,7%
<b>67</b>	<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>		<b>23 800,00</b>	<b>13 908,69</b>	<b>20 200,00</b>	<b>6 291</b>	<b>45,2%</b>
67	671	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	200,00	150,32	200,00	50	33,0%
67	673	Annulation titres	22 600,00	13 373,72	15 000,00	1 626	12,2%
67	678	Autres charges exceptionnelles	1 000,00	384,65	5 000,00	4 615	1199,9%
<b>014</b>	<b>ATTENUATION DE PRODUITS</b>		<b>2 744,00</b>	<b>2 743,72</b>	<b>5 000,00</b>	<b>2 256</b>	<b>100,0%</b>
014	7398	Reversement, restitution et prélèvements divers	2 744,00	2 743,72	5 000,00	2 256	100,0%
<b>022</b>	<b>DEPENSES IMPREVUES</b>		<b>53 300,00</b>	<b>0,00</b>	<b>100 000,00</b>	<b>100 000</b>	<b>-</b>
	<b>TOTAL OPER. REELLES</b>		<b>8 648 747,00</b>	<b>8 317 587,71</b>	<b>8 647 569,00</b>	<b>329 981</b>	<b>4,0%</b>
<b>023</b>	<b>VIREMENT SECTION INVESTISSEMENT</b>		<b>2 819 568,79</b>		<b>4 594 322,00</b>	<b>4 594 322</b>	
<b>042</b>	<b>OPERATIONS D'ORDRE</b>		<b>766 654,00</b>	<b>758 911,84</b>	<b>624 847,00</b>	<b>-134 065</b>	<b>-17,7%</b>
042	675	Valeur comptable des immobilisations cédées	140 316,07	140 316,07	0,00	-140 316	-100,0%
042	676	Différence sur réalisations (positives) transféré	21 183,93	21 183,93	0,00	-21 184	-100,0%
042	681	Dotations aux amortissements	605 154,00	597 411,84	624 847,00	27 435	4,6%
	<b>TOTAL OPER. D'ORDRE</b>		<b>3 586 222,79</b>	<b>758 911,84</b>	<b>5 219 169,00</b>	<b>4 460 257</b>	<b>587,7%</b>
<b>TOTAL DEPENSES DE FONCT.</b>			<b>12 234 969,79</b>	<b>9 076 499,55</b>	<b>13 866 738,00</b>	<b>4 790 238</b>	<b>52,8%</b>

## SECTION D'INVESTISSEMENT :

Chap	Art.	Opé	Libellé	BP	Reports	Dépenses	Chap	Art.	Opé	Libellé	BP	Reports	Recettes
<b>MISSION SPORT</b>							<b>MISSION SPORT</b>						
23	2313	45	Divers travaux dans les gymnases et équipements extérieurs	28 000,00	9 350,00	37 350,00							-
21	21318	45	Matériels et outillages techniques sportifs	9 000,00	809,00	9 809,00							-
23	2313	45	Stade de Guibray - Eclairage		175,00	175,00							-
23	2313	45	Construction terrain de tennis	60 000,00		60 000,00							-
23	2313	45	Salle multi-sport		3 435,00	3 435,00							-
<b>MISSION ENSEIGNEMENT</b>							<b>MISSION ENSEIGNEMENT</b>						
21	2188	40	Mobilier et matériels	11 000,00	5 494,00	16 494,00	13	1341	40	ETAT - DETR 2015 Programme rénovation écoles		31 014,67	31 014,67
21	21312	40	Travaux écoles - Divers (remplacement menuiseries extérieures, ...)	101 700,00	2 872,00	104 572,00	13	1341	40	ETAT FSIL - Accessibilité dans les écoles		28 761,11	28 761,11
<b>MISSION ENFANCE JEUNESSE</b>							<b>MISSION ENFANCE JEUNESSE</b>						
21	2188	63	Multi-accueil - Equipement	5 500,00		5 500,00							-
21	2188	75	Centre socioculturel - Matériels pédagogiques	3 000,00		3 000,00							-
<b>MISSION COHESION SOCIALE</b>							<b>MISSION COHESION SOCIALE</b>						
21	2183	75	Espace public numérique - CRANT		768,00	768,00							-
<b>MISSION ACTION CULTURELLE</b>							<b>MISSION ACTION CULTURELLE</b>						
20	2031	60	Cinéma - Etude extension	10 000,00		10 000,00							-
21	2183	60	Cinéma - Equipements informatiques billetterie	5 405,00		5 405,00							-
21	2188	60	Forum - Equipements divers et aménagements	10 000,00	9 231,00	19 231,00	13	1322	60	REGION - Subvention pour l'extension du hall	75 950,00		75 950,00
23	2313	60	Forum - Extension du hall et étanchéité terrasse	260 400,00		260 400,00	13	1323	60	DEPARTEMENT - Subvention pour l'extension du hall	54 250,00		54 250,00
21	2184	60	Musée des Automates - rénovation banques d'accueil	1 570,00		1 570,00							-
21	2168	60	Acquisition fonds Lemaître	13 720,00		13 720,00							-
<b>MISSION DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE</b>							<b>MISSION DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE</b>						
20	2041632	68	Aménagement du camping municipal (subvention HT d'équipement au budget annexe)	296 803,00		296 803,00							-
20	2041641	50	Château G le Conquérent - programme informatique (subvention d'équipement au budget annexe)	75 000,00	39 828,00	114 828,00							-
21	2188	50	Scénographie - Equipement	17 875,00	17 875,00	-							-
23	2313	65	Travaux de démolition avant construction FJT		534,00	534,00	13	1341	65	ETAT FSIL - Accessibilité FJT		19 951,05	19 951,05
21	2188	68	Marché hebdomadaire - Equipement / Aménagement	1 000,00		1 000,00							-
20	2046	OPNI	Compétence développement économique - Attribution de compensation	61 900,00	61 900,31	123 800,31							-
<b>MISSION URBANISME</b>							<b>MISSION URBANISME</b>						
21	2115	30	Aire de jeux - sécurisation des sols et mise aux normes	10 000,00	25 000,00	35 000,00	13	1321	65	Caisse des dépôts - Participation centre bourg		17 000,00	17 000,00
23	2313	65	Aménagement ex bâtiment Champion		243,00	243,00	13	1322	65	REGION - Participation centre bourg	307 480,00		307 480,00
21	21534	65	Raccordement électrique bâtiment rue de l'Abbatiale	13 700,00		13 700,00	13	1323	65	DEPARTEMENT - Participation centre bourg	58 125,00		58 125,00
21	21534	65	ERDF - branchements consécutifs à la délivrance des permis de construire	5 000,00		5 000,00	13	1321	65	ETAT - Contrat ruralité - Aménagement centre bourg	285 000,00		285 000,00
20	2031	65	Etude aménagement des halles (appel à projet "villes normandes reconstruites")	10 000,00		10 000,00							-
21	2138	65	Aménagement bourg-centre	875 611,00	131 369,00	1 006 980,00							-
<b>MISSION ENVIRONNEMENT</b>							<b>MISSION ENVIRONNEMENT</b>						
21	2121	30	Plantations d'arbres	4 000,00		4 000,00							-

Chap.	Art.	Opé	Libellé	BP	Reports	Dépenses	Chap.	Art.	Opé	Libellé	BP	Reports	Recettes
<b>MISSION CITOYENNETE</b>						<b>27 841,00</b>	<b>MISSION CITOYENNETE</b>						<b>-</b>
21	21316	25	Cimetières - aménagement et équipements	3 000,00	235,00	3 235,00							-
20	2046	OPNI	Compétence aire d'accueil gens du voyage - Attribution de compensation	12 303,00	12 303,00	24 606,00							
<b>MISSION INFRASTRUCTURES ET RESEAUX</b>						<b>586 251,00</b>	<b>MISSION INFRASTRUCTURES ET RESEAUX</b>						<b>87 582,60</b>
21	2188	30	Décoration ville	3 000,00		3 000,00							
21	2128	65	Plan d'eau - diagnostic des ouvrages techniques pour sécurité et bon fonct.		16 200,00	16 200,00							
23	2315	35	Programme annuel éclairage public	53 422,00	62 628,00	116 050,00							
23	2315	30	Programme annuel de voirie	355 032,00	44 969,00	400 001,00	13	1341	30	ETAT - DETR 2014 Programme réfection voirie		12 582,60	12 582,60
21	21578	30	Mobilier urbain, signalétique	14 567,00	36 433,00	51 000,00	13	1341	30	ETAT - DETR 2018 Programme réfection voirie	75 000,00		75 000,00
<b>MISSION PATRIMOINE</b>						<b>1 782 141,00</b>	<b>MISSION PATRIMOINE</b>						<b>767 199,89</b>
23	2313	20	Bâtiments communaux - Travaux d'entretien et extincteurs	42 045,00	29 958,00	72 003,00	13	1322	20	REGION - Subvention Aménagement centre socio culturel		33 327,00	33 327,00
23	2313	20	Bâtiments communaux - Travaux d'accessibilité	77 474,00	2 526,00	80 000,00	13	1328	20	CAF - Subvention FACEJ Aménagement centre socio culturel		18 003,00	18 003,00
23	2318	50	Château G. le Conquérant - aménagement et restauration courante des remparts		189 715,00	189 715,00	13	1321	20	CAF - Subvention FAPT Aménagement centre socio culturel		38 800,00	38 800,00
23	2318	50	Château G. le Conquérant - bâtiment d'accueil	100 000,00		100 000,00	13	1318	20	CAF - Subvention Equipement centre socio culturel		15 000,00	15 000,00
23	2318	50	Château G. le Conquérant - réalisation des barrières de clôture		18 656,00	18 656,00	13	1341	20	ETAT - Subvention DETR 2014 Aménagement centre socio culturel		88 185,21	88 185,21
23	2318	50	Château G. le Conquérant - réfection charpente passage Guillaume	10 000,00		10 000,00	13	1341	20	ETAT - Subvention DETR 2015 Aménagement centre socio culturel		45 500,00	45 500,00
23	2031	50	Château G. le Conquérant - étude archéologique de terrasse de la reine	40 000,00		40 000,00	13	1341	20	ETAT FSIL - Subvention accessibilité centre socio culturel		79 136,33	79 136,33
21	2188	50	Château G. le Conquérant - dispositifs de médiation	10 000,00		10 000,00	13	1321	50	DRAC - Subvention restauration remparts château GLC	155 560,00		155 560,00
23	2318	50	Château G. le Conquérant - éclairages extérieurs	16 000,00		16 000,00	13	1341	20	ETAT FSIL - Subvention accessibilité - Hôtel de ville	124 668,00	82 354,95	82 354,95
23	2313	58	Eglise Saint Gervais - Dépose paratonnerres		12 937,00	12 937,00	13	1323	20	DEPARTEMENT Subvention accessibilité - Hôtel de ville		86 665,40	86 665,40
23	2313	58	Eglises - Travaux	75 000,00		75 000,00	13	1341	20	ETAT FSIL - Subvention accessibilité - Divers bâtiments			
23	2313	65	Sécurisation site du vieux lavoir		238,00	238,00							
23	2313	20	Hôtel de Ville - aménagement et accessibilité	878 868,00	78 058,00	956 926,00							
23	2313	20	Centre socio-culturel - Aménagement	113 992,00	86 674,00	200 666,00							
<b>MISSION SERVICES GENERAUX</b>						<b>243 804,00</b>	<b>MISSION SERVICES GENERAUX</b>						<b>3 903,00</b>
21	2158	20	Matériels - Tous services techniques	150 000,00		150 000,00	13	1311	20	AESN - Désherbur thermique	2 347,00		2 347,00
21	2188	20	Matériels - Renouvellement bâches service logistique	5 300,00		5 300,00							
21	2158	45	Matériels - Entretien des bâtiments	1 000,00		1 000,00							
21	2183	20	Matériels - Tous services administratifs	5 000,00		5 000,00	13	1318	20	FIPHFP - Aménagement poste suite handicap	1 556,00		1 556,00
21	2158	20	Bâtiments communaux - transpondeurs	1 000,00		1 000,00							
21	2183	20	Besoins informatiques	36 500,00	600,00	37 100,00							
21	2183	20	Renouvellement parc copieurs	40 000,00		40 000,00							
23	2313	20	Déploiement de la fibre optique entre les bâtiments communaux		4 404,00	4 404,00							
				<b>3 897 937,00</b>	<b>905 417,31</b>	<b>4 803 354,31</b>					<b>984 376,00</b>	<b>751 841,32</b>	<b>1 736 217,32</b>

Chap.	Art.	Opé	Libellé	BP	Reports	Dépenses	Chap.	Art.	Opé	Libellé	BP	Reports	Recettes	
<i>Opérations financières</i>						<b>4 644 431,69</b>	<i>Opérations financières</i>						<b>7 711 568,68</b>	
16	1641	OPFI	Remboursement capital de la dette	332 065,00		332 065,00	040	28..	OPFI	Amortissements des immobilisations corporelles	624 847,00		624 847,00	
040	2313	OPFI	Travaux en régie	45 000,00		45 000,00	001	001	OPFI	Excédent d'investissement 2017 reporté	1 513 469,65		1 513 469,65	
040	139.	OPFI	Amortissements des subventions d'investissement	8 818,00		8 818,00	10	10222	OPFI	F.C.T.V.A.	369 398,00	472,00	369 870,00	
040	139.	OPFI	Amortissements des subventions d'investissement des budgets ateliers relais	526 273,00		526 273,00	10	10226	OPFI	Taxe d'aménagement et versement pour sous-densité	30 000,00		30 000,00	
10	1068	OPFI	Reste à réaliser dépenses budget eau - Reversement Eaux Sud Calvados	8 500,00		8 500,00	024	024	OPFI	Cession parcelle CDC - Projet méthanisation	79 900,00		79 900,00	
10	1068	OPFI	Reste à réaliser dépenses budget assainissement - Reversement Communauté de Communes Pays de Falaise	130 481,00		130 481,00	024	024	OPFI	Cession terrain rue de l'Abbatiale	300 000,00		300 000,00	
23	2313	OPNI	Projets PPI à venir	3 567 074,69		3 567 074,69	024	024	OPFI	Cession bureaux avenue Gral de Gaulle	150 000,00		150 000,00	
16	16871	OPFI	Cinéma - Avance remboursable au CNC	26 220,00		26 220,00	024	024	OPFI	Cession parcelle BR 77	1 760,00		1 760,00	
							024	024	OPFI	Vente véhicule	18 000,03		18 000,03	
							27	276341	OPFI	Remboursement capital emprunt médiathèque CDC	29 400,00		29 400,00	
							021	021	OPFI	Virement de la section de fonctionnement	4 594 322,00		4 594 322,00	
<b>TOTAL DEPENSES INVESTISSEMENT B.P 2018</b>						<b>9 447 786,00</b>	<b>TOTAL RECETTES INVESTISSEMENT B.P 2018</b>						<b>8 695 472,68</b>	<b>9 447 786,00</b>

# BUDGET GENERAL VILLE – COMPTE ADMINISTRATIF 2017 PRESENTATION PAR MISSION ET PROGRAMME

## 1. MISSION PREVENTION ET SECURITE

<b>Programme : Police Municipale</b>			
FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
181.247 €	751 €	4 080 €	-
Charges à caractère général : 8.859 € Charges de personnel : 172.388 €	Remboursement indemnités : 110 € Atténuation de charges : 641 €	Blocs béton : 4 080 €	

Le Service Prévention et Sécurité a une triple mission d'ordre public :

- **Sécurité publique**

Le 1<sup>er</sup> novembre 2017 prenait fin le régime de l'état d'urgence nationale, la loi antiterroriste s'y substituant. Cependant, les obligations n'ont pas fondamentalement changé.

La Ville a maintenu le même niveau de sécurisation avec la présence systématique de policiers municipaux à toute manifestation organisée par la Ville. De même, un agent de surveillance est présent à chaque représentation organisée par la Ville. Elle s'est dotée également de blocs de béton anti intrusion.

La Ville demande également à ce que chaque association sécurise ses manifestations.

Enfin, la Préfecture a organisé un exercice antiterroriste en conditions réelles au Forum en septembre.

Le service est également chargé de la police de stationnement et de circulation et donc de faire respecter les arrêtés pris par M. Le Maire. Il a constaté, en 2017, 346 infractions dont 177 pour non apposition du disque.

- **Salubrité publique**

En 2017, le service, avec le soutien de la Fondation « 30 Millions d'Amis », a lancé 4 campagnes d'identification et de stérilisation des chats errants, principalement dans les quartiers de Guibray et de la Fontaine Couverte.

Il s'est également déployé, par convention avec la FREDON, sur la lutte contre les frelons asiatiques en identifiant les nids et commanditant leur destruction (8 nids).

Enfin, le service intervient avec la société ATEMAX pour l'enlèvement des animaux morts sur la voie publique (4 chats et 2 ragondins).

- **Tranquillité publique**

La Police Municipale est présente

- à l'arrêt de bus scolaires. La nouvelle organisation du ramassage scolaire en septembre avec deux temps à 16 h 00 et à 17 h 00 à impacté le service ;
- sur le marché hebdomadaire ;
- dans les différents secteurs de la Ville (à pied 412 h 00 et 708 h 50 en voiture).

## 2. MISSION SOLIDARITE

<b>Programme : Aire des gens du voyage</b>			
FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
6 440 €	3 013 €	-	-
Charges à caractère général : 6 440 €	Subvention Etat : 3 013 €		

La gestion de l'Aire d'accueil des gens du voyage a été transférée le 1<sup>er</sup> janvier 2017 à la Communauté de Communes du Pays de Falaise. Les dernières opérations comptables sont relatives à l'activité 2016.

Programme : Action sociale			
FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
262 091 €	102 709 €	-	-
Charges à caractère général : 23 415 € Charges exceptionnelles : 51 € Charges de personnel : 4 837 € Subvention CCAS : 233 788 €	Refacturation charges CCAS : 101 429 € Revenus d'immeubles : 1 280 €		

En 2017, l'enveloppe financière des aides facultatives (hors épicerie sociale) a été consommée à hauteur de 71 % (réalisé : 22.428 € - budget : 31.500 €).

Sur les 3 dernières années, le total des aides facultatives allouées s'est élevé, en moyenne, à 21.571 €. Afin de disposer d'un budget conforme à sa réalisation annuelle, il sera proposé de disposer, en 2018, d'un crédit pour les aides facultatives de 29.500 € puis de 25.000 € à compter de 2019.

L'enveloppe dédiée à l'épicerie sociale, de 10.500 €, sera quant à elle maintenue (la moyenne annuelle entre 2014 et 2016 est de 8.541 €).

### 3. MISSION ENSEIGNEMENT

Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
921 008 €	132 538 €	251 655 €	25 233 €
Charges à caractère général : 72.749 € Charges de personnel : 624.182 € Subvention Trinité : 79.677 € Subvention Restaurant Scolaire : 125.761 € Charges exceptionnelles : 8.169 € Travaux en régie : 10.470 €	Remboursement charges de personnel : 17 897 € Participations des familles : 41 871 € Participation des communes aux frais de scolarité et autres : 19 870 € Participation Etat emplois aidés : 42 395 € Travaux en régie : 10 470 € Produits exceptionnels : 35 €	Mobiliers et matériels : 6 322 € Travaux écoles : 235 561 € Numérique dans les écoles : 9 772 €	FSIL : 1 514 € DETR : 15 719 € ETAT : 8 000 €

De nombreux travaux ont été réalisés, notamment la réfection des clôtures, du bureau de la direction, de la toiture de l'école de la Crosse, l'aménagement de la cour côté garderie, la réfection d'une classe et l'achat d'ensemble table à langer pour la section Moins de Trois Ans (MTA), le remplacement d'huisseries dans plusieurs écoles et cuisines satellites (à la Fontaine Couverte, Charlotte Herpin, Foch et la Crosse), la réfection en peinture de 4 classes à Bodereau et la pose d'un sol amortissant pour la structure des jeux extérieurs du site de la Fontaine Couverte.

Comme l'an passé, un spectacle des enfants fréquentant l'accueil périscolaire a été présenté aux parents. Sur le thème de la mer, celui-ci s'est ponctué par un goûter avec de nombreux parents présents.

Concernant les écoles élémentaires, finalisation du projet numérique dans les écoles avec l'achat des chariots classes mobiles.

A la rentrée scolaire 2017/2018, création de deux pôles scolaires : Bodereau/Camp ferme/Foch et La Crosse/Fontaine Couverte/Charlotte Herpin. La fermeture d'une classe à Charlotte Herpin et l'ouverture d'une classe MTA à Charlotte Herpin. Une convention triennale entre la Ville et l'Inspection Académique a été validée lors du Conseil Municipal du 20 mars 2017.

<b>Programme : Activités découvertes périscolaires</b>			
FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
49 411 €	56 489 €	-	-
Charges de personnel : 49.411 €	Participation Etat et CAF rythmes scolaires : 60 720 € Participation Etat emploi avenir : - 4 231 €		

D'une inscription à l'année entière, nous sommes revenus à une proposition constituée de deux périodes sans pré-inscription en direct avec les enfants. Les inscriptions ont mobilisé une personne à temps plein durant deux semaines, contre trois semaines en 2016. En effet, un outil informatique a été créé et il a permis de mettre à jour les inscriptions au fur et à mesure. Cet outil partagé permet à tous de valider rapidement les inscriptions et de prendre en compte les listes déjà complètes. L'organisation reste inchangée et ne pose pas de souci majeur.

Le taux de fréquentation aux activités pour l'année 2017 s'élève à : 63 % Bodereau ; 53 % La Crosse ; 100 % Foch ; 64 % Fontaine Couverte ; 55 % Camp Ferme ; 73 % Charlotte Herpin.

#### 4. MISSION ENFANCE JEUNESSE

<b>Programme : Multi-accueil</b>			
FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
242 445 €	214 112 €	5 117 €	-
Charges à caractère général : 26 161 € Charges de personnel : 216 284 € dont 760 € personnel extérieur	Participations des familles : 51 872 € Participation Etat emploi avenir : 8 061 € Subventions : 153 396 € Remboursement charges de personnel : 783 €	Equipements pédagogiques : 5 117 €	

On note une augmentation des charges de personnel liée aux arrêts maladie du personnel permanent et au temps partiel d'un agent pour raison de santé.

On constate une baisse des heures au dernier trimestre (une place non attribuée et un enfant hospitalisé fréquemment) qui impactera le résultat 2018.

<b>Programme : Centre de loisirs</b>			
FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
234 797 €	313 100 €	6 593 €	-
Charges à caractère général : 26 922 € Charges de personnel : 205 973 € Charges exceptionnelles : 1 902 €	Participations des familles : 52 068 € Subventions : 237 922 € Participation Etat emploi avenir : 23 110 €	Equipements pédagogiques : 6 593 €	

<b>Programme : Centre maternel</b>			
FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
32 803 €	-	-	-
Charges à caractère général : 6 106 € Charges de personnel : 26 697 €			

<b>Programme : Local jeunes</b>			
FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
65 049 €	7 592 €	-	-
Charges à caractère général : 11 014 € Charges de personnel : 54 035 €	Participations des familles : 816 € Subventions : 1 363 € Participation Etat emploi avenir : 5 413 €		

La fréquentation reste stable pour les 3/5 ans et les 6/11 ans. L'animateur du local jeunes est toujours présent deux fois par semaine en période scolaire durant la pause méridienne au collège des Douits.

Les séjours d'été ont affiché complet.

Enfin, une année impactée par la suppression des contrats aidés qui a nécessité des transferts de moyens, en interne, vers ce secteur.

<b>Programme : Relais Assistantes Maternelles</b>			
FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
50 875 €	26 495 €	-	-
Charges à caractère général : 6 202 € Charges de personnel : 44 673 € dont 713 € personnel extérieur	Subventions : 26 495 €		

Pour l'année 2017, on compte 74 assistantes maternelles agréées contre 75 en 2016. 63 sont en activité et 42 sont inscrites au RAM.

Du fait du décès de l'animatrice fin avril 2017, le RAM n'a fonctionné que 6 mois en 2017 et une nouvelle animatrice a été recrutée le 18 septembre 2017.

Enfin, le RAM a déménagé au sein du Centre Socioculturel de Falaise, le 5 décembre 2017, avec une réouverture le 2 janvier 2018.

## 5. MISSION COHESION SOCIALE

<b>Programme : Espace Public Numérique</b>			
FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
37 583 €	8 675 €	-	-
Charges à caractère général : 2 603 € Charges de personnel : 34 980 €	Participations des familles : 2 675 € Subventions : 6 000 €		

On constate toujours une augmentation du nombre d'utilisateurs en 2017 à la fois sur les ateliers et les créneaux en libre accès.

<b>Programme : Point Information Jeunesse</b>			
FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
49 885 €	-	-	-
Charges à caractère général : 2 076 € Charges de personnel : 47 809 €			

On note une légère baisse du nombre de personnes informées liée, d'une part, aux conditions d'accueil durant les travaux du nouveau Centre Socioculturel et, d'autre part, à une période de fermeture plus importante à cause du déménagement et de l'emménagement dans les nouveaux locaux.

Le partenariat du PIJ est aujourd'hui consolidé avec les différents acteurs de l'insertion et de la formation.

<b>Programme : Animations collectives familles</b>			
FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
125 649 €	5 822 €	-	-
Charges à caractère général : 8 063 € Charges de personnel : 117 586 € dont 10 709 € personnel extérieur	Participations des familles : 1 822 € Participation Etat emploi avenir : 4 000 €		

12 ateliers ont été proposés en 2017 avec une participation en augmentation. De plus, la présence de l'agent « référent famille » au réseau famille de la CAF permet la mise en place de projets innovants comme la restauration d'une caravane qui se déplacerait dans les quartiers afin de réaliser des ateliers. Elle appartiendrait à l'association AROEVEN et serait utilisée par des centres sociaux du Calvados. Cela permet de travailler avec les autres centres sociaux du département.

<b>Programme : Secteur projets jeunes adultes</b>			
FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
3 149 €	-	-	-
Charges à caractère général : 3 149 €			

En 2017, le travail avec les collectifs des usagers du Centre Socioculturel a été renforcé. Le collectif « vers les arts » est très actif. 5 membres proposent de nouvelles orientations vers des thématiques comme le cinéma, la musique du monde et le développement d'interventions telles que percussions et danse africaine au Centre de loisirs.

## 6. MISSION SPORT

<b>Programme : Equipements sportifs</b>			
FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
370 240 €	50 667€	64 798 €	-
Charges à caractère général : 37.213 € Charges de personnel : 322.544 € Travaux en régie : 10 483 €	Participation Département : 40 076 € Locations de salle : 108 € Travaux en régie : 10 483 €	Plateforme vitalité : 22 098 € Divers travaux : 5 716 € Matériels, équipements : 7 715 € Stade éclairage : 8 936 € Piste d'athlétisme éclairage : 15 791 € Dalles de protection sols : 4 542 €	

Les principaux travaux effectués en 2017 :

- Espace Didier BIANCO : réalisation de cases de rangement au niveau du dojo, de grilles pour fermer des cases de rangement sous-tribunes, réalisation des peintures des murs de la salle d'escrime et, enfin, acquisition de 100 dalles de protection et d'un chariot de rangement permettant de couvrir et protéger un sol sportif d'une surface de 680 m<sup>2</sup> ;
- Gymnase la Crosse : réalisation d'une nouvelle huisserie côté entrée vestiaires en proximité de la salle de danse, d'un nouveau système de gestion du chauffage permettant l'économie d'énergie ;
- Stade Henri Moulin : réalisation d'un nouvel éclairage de la piste côté collège ;
- Espace danse : nettoyage de la toiture ;
- Gymnase Guillaume le Conquérant : peinture du couloir central ;
- Stade de Guibray : décompactage des terrains, réfection des rampes de sécurité au niveau du Club House, réalisation des peintures du couloir et des vestiaires sous-tribunes ainsi que des vestiaires visiteurs sous-tribune et réfection des murets entourant le stade. Acquisition d'une tondeuse « mulching » et d'une traceuse de lignes » ;
- Salles de tennis Stavaux : réalisation des protections des fenêtres extérieures du Club House, pose du grillage du court en gazon synthétique (ROLLAND) ;
- Local et terrain de pétanque Léon RUEL : réalisation de caniveaux, création d'un escalier et pose des rampes de sécurité ;
- Parcours d'Orientation de la Fresnaye : réalisation et mise en place de 10 poteaux manquants (vol/dégradations).

<b>Programme : Manifestations sportives (passeports été)</b>			
FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
7 518 €	5 573 €	-	-
Charges à caractère général : 7.390 € Charges diverses : 128 €	Participations des familles : 5 573 €		

La fréquentation au Passeport est restée sensiblement la même que l'année passée, 385 passeports vendus (394 en 2016), ce qui a concerné 218 enfants (228 en 2016), dont 119 Falaisiens (127 en 2016) avec une majorité de 6/12 ans. 18 intervenants ont proposé une grande diversité d'activités (athlétisme, badminton, football, gymnastique, tennis, poterie, cuisine, aéromodélisme, peinture, dessin...) dont 7 représentants d'associations sportives locales contre 11 l'année précédente. Cette dernière baisse est due en partie à des soucis d'encadrement et de bénévoles sur les associations habituellement partenaires du dispositif. En revanche, on a pu noter de nouvelles activités très prisées des jeunes comme le théâtre et la gravure.

Le Service des Sports a une nouvelle fois soutenu l'organisation et la mise en place de nombreuses manifestations sportives en constante progression : le Raid (On bouge pour Clément), les 10 km de Guibray, le tournoi des jeunes et le tournoi district de football, le tournoi de badminton (les Volants Conquérants), les tournois sur herbe de volleyball et de handball, le Festival Danse de tous les Sens, le Festival de Musique, les concours de pétanque, les tournois de basket, la course des tulipes, etc... Cette année, elle a contribué à la réussite du Forum des Associations.

<b>Programme : Soutien aux associations sportives</b>			
FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
168.961 €	-	-	-
Subventions : 168.961 €			

Retours des dossiers simplifiés aux différents clubs incluant une nouvelle réflexion autour des vétérans de + de 35 ans.

## 7. MISSION ACTION CULTURELLE

Programme : Soutien aux musées			
FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
99.490 €	-	13 720 €	-
Charges à caractère général : 25.240 € Charges de personnel : 10 250 € Subvention : 61.000 € Subvention : 3.000 €		Œuvres Lemaître : 13 720 €	

Programme : Soutien à la danse			
FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
118.982 €	-	-	-
Subvention : 118.982€	Participation Région : 55 940 €		

Depuis 2010, la Ville est inscrite dans le dispositif « Relais Culturel Régional » pour le Secteur Danse. La Communauté de Communes du Pays de Falaise en est le porteur du projet avec sa spécialité « Littérature jeunesse ».

L'association Chorège est chargée de la mise en œuvre pratique du projet.

A ce titre, la Ville lui verse un soutien de :

- 36 000 € pour le Festival de Danse
- 20 400 € pour le soutien au secteur
- 6 642 € au fonctionnement de l'association.

Elle met à disposition le Forum pendant 25 jours aux compagnies en résidence, ainsi qu'un logement.

Programme : Cinéma			
FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
25.294 €	15 250 €	10 384 €	-
Charges à caractère général : 5.294 € Subvention : 20.000 €	Cinémascopie : 15 250 €	Equipements, aménagements : 10.384 €	

En 2017, le cinéma s'est doté de nouveau matériel de projection numérique avec l'acquisition d'un serveur et d'un système d'enregistrement de film.

Programme : Forum			
FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
222 356 €	12 722 €	11 331 €	-
Charges à caractère général : 26.624 € Charges de personnel : 192.818 € Charges exceptionnelles : 1.520 € Travaux en régie : 1 394 €	Location forum : 11 132 € Ventes : 196 € Travaux en régie : 1 394 €	Equipement Forum : 6 531 € Etanchéité et extension Forum : 4.800 €	

Lors de cette année 2017, une réflexion a été menée sur l'agrandissement du hall du Forum, avec le choix d'un architecte et la présentation du principe lors de la Commission des Affaires Culturelles du 14 décembre 2017.

L'année 2018 verra la concrétisation du projet d'extension de 60 m<sup>2</sup>.

<b>Programme : Programmation culturelle</b>			
FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
187.949 €	114 977 €	-	4 209 €
Charges à caractère général : 184.810€ Prix : 100 € Exposition CDC : 3.039 €	Billetterie : 39 041 € Participation DRAC : 10 000 € Participation Département : 6 500 € Autres organismes : 3 496 €		Remboursement trop versé 70 <sup>ème</sup> anniversaire Débarquement : 4 209 €

Le Service Culturel a programmé 38 spectacles : saison de spectacles (25 séances, 5 042 spectateurs), Fête Nationale, A vous de Chanter, Fête de la Musique, les Faltaisies (9 spectacles, 1 900 spectateurs), Marché Nocturne.

En collaboration avec la Communauté de Communes du Pays de Falaise, il a été présenté l'exposition « Résistance ».

Trois expositions ont été organisées avec l'Artothèque de Caen : deux au Forum - le photographe Stéphane COUTURIER et « les tableaux d'une exposition » en lien avec la Danse de tous les Sens, une au Musée André Lemaitre sur le thème de l'enfance. Le hall du Forum a également accueilli les travaux des élèves des Ateliers d'Hastings, des Ateliers de la Fresnaye, les œuvres de Home N Couleur.

Dans le cadre de la politique portant sur le développement du théâtre, la Direction Régionale des Affaires Culturelles a validé le projet Territoires Ruraux, Territoire de Culture « la gare du réel à l'imaginaire ». Ce projet est porté par la Ville, les compagnies Akselere, le Bourdon Céleste et les Libres Penseurs.

Dans le champ de la communication, il a été créé :

- une lettre d'information électronique (101 abonnés) ;
- un compte Instagram nommé « culturefalaise ».

## 8. MISSION DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

<b>Programme : Soutien aux actions communautaires</b>			
FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
6.750 €	684 €	-	-
Animateur commercial : 6.750 €	Mémorial (remboursement charges EDF) : 684 €		

La compétence « développement économique » est désormais totalement transférée à la Communauté de Communes. Le contact direct avec les commerçants reste une nécessité pour la commune si elle veut préserver la dynamique locale mais également pour coordonner les animations. Dans ce cadre, la Ville assure toujours son soutien pour le financement de l'animateur commercial.

<b>Programme : Artisanat et commerces de proximité (marché hebdomadaire)</b>			
FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
343 €	13 062 €	468 €	-
Charges à caractère général : 343 €	Droit de place marché : 13 062 €	Equipement marché : 468 €	

Le marché de Falaise accueille 76 commerçants non sédentaires titulaires.

La Commission des Commerçants non Sédentaires s'est réunie 5 fois cette année. Cette commission est composée de manière paritaire des commerçants non sédentaires élus et des représentants de la collectivité. En dehors de l'attribution d'emplacements libres, elle a été consultée en vue de la réactualisation du règlement du marché hebdomadaire. En fin d'année, elle a étudié le transfert provisoire des commerçants non sédentaires implantés habituellement sur la Place Belle Croix vers la place des Automates et l'arrière du Forum en raison des travaux de voirie du centre-ville.

Programme : Tourisme			
FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
94 395 €	-	408 296 €	-
Charges à caractère général : 4.701 € Subvention camping : 18.682 € Subvention Château GLC : 71.012 €		Aménagement camping (subvention équipement) : 254.072 € Scénographie : 4.224 € Mémorial : 150 000 €	

L'année 2017 a été une bonne année pour le Camping en termes de :

- fréquentation : le nombre de nuitées s'est élevé à 7 429 contre 6.866 en 2016 et 5 798 en 2015 ;
- taux d'occupation : 31 % en 2017 contre 29 % en 2016 et 24 % en 2015.

Cependant, on relève une forte baisse de la durée de séjour : 1.8 jours en 2017 (2016 : 2.1 jours ; 2015 : 1.9 jours) et qui s'explique par le fait que le Camping est très météo dépendant.

Ainsi, les mois de mai (+ 21.43 % de nuitées) et juin (+ 41.36 %) ont été très bons mais le mois de juillet a vu stagner le nombre de nuitées par rapport à 2016 à + 0.1 % et le mois d'août a subi une baisse de 7,5 %.

Il est à noter que la carte ACSI représente à elle seule 2373 nuitées et a permis de dégager 16 648,30 € (emplacements plus électricité) de chiffre d'affaires dont 60 % pour la seule clientèle britannique.

La restructuration du Camping, qui se poursuit en 2018, prévoit la rénovation des bâtiments existants et l'aménagement des extérieurs. Au total, ce sont 1 081 813 € HT de crédits qui seront inscrits sur la période 2016 – 2018, dont 994 599 € HT pour l'année 2018. Les financements extérieurs pour ce projet sont attendus à hauteur de 530 937 € (49 % de l'opération).

## 9. MISSION URBANISME

Programme : Urbanisme			
FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
257 738 €	4 202 €	99 834 €	65 871 €
Charges à caractère général : 38 523 € Charges de personnel : 218 615 € Subvention OPAH : 600 €	Produit exceptionnel : 390 € Taxes sur terrain devenu constructible : 3 812 €	Aire de jeux : 8 662 € Démolition site Dumont D'Urville : 38 152 € Etude urbaine : 40 000 € Aménagement centre bourg : 13 020 €	DETR : 15 000 € FSIL : 1 049 € Taxe d'aménagement : 49 822 €

L'absorption des nouvelles communes, dont les dossiers sont à instruire par le service mutualisé, s'est passée sans encombre. Les adaptations logicielles et organisationnelles d'un service qui a su se consolider et anticiper ont été réalisées sans bousculer la production.

## 10. MISSION ENVIRONNEMENT ET SANTE PUBLIQUE

Programme : Jardins et Espaces verts			
FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
595.593 €	16 215 €	24.175 €	-
Charges à caractère général : 93.072 € Charges de personnel : 502.466 € Charges exceptionnelles : 55 €	Remboursement charges de personnel : 16 215 €	Matériel : 15.940 € Plantation d'arbres : 8.235 €	

Le service Jardins et Espaces Verts en tension accrue sur les moyens, notamment du fait de l'interdiction d'emploi des produits phytosanitaires pour le désherbage, révisé son plan de gestion différenciée en même temps qu'il est un acteur majeur de la réorganisation de la Direction des Services Techniques, Urbanisme & Patrimoine (DSTUP), en particulier par le rapprochement des métiers d'entretien et d'exploitation des espaces extérieurs de la commune.

## 11. MISSION INFRASTRUCTURES ET RESEAUX

Programme : Voirie communale			
FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
417 518 €	61 554 €	651 023 €	3 155 €
Charges à caractère général : 60 708 € Charges de personnel : 355 623 € Charges exceptionnelles : 1 187 €	Remboursement charges de personnel : 4 031 € Participation Etat emploi avenir : 53 695 € Occupation domaine public : 2 440 € Location : 46 € Produits exceptionnels : 1 342 €	Voirie : 478 460 € Equipements signalétique : 43 149 € Camion : 83 908 € Borne électrique véhicule : 5 845 € Plan d'eau : 39 661 €	DETR : 3 155 €

Programme : Eclairage public			
FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
202 045 €	37 503 €	31 071 €	32 €
Charges à caractère général : 44 670 € Contribution SDEC : 157 375 €	Redevance Falaise énergie/SDEC : 37 503 €	Eclairage : 28 888 € Décoration ville : 2 183 €	SDEC : 32 €

Second acteur majeur de la réorganisation de la DSTP, le service Infrastructures et Réseaux voit son effectif « nettoyage » drastiquement réduit. Le nécessaire maintien de l'accomplissement satisfaisant de ses missions passe par :

- un reformatage des tâches ;
- un redimensionnement des services ;
- une réorganisation des activités ;
- une externalisation partielle ;
- une révision des moyens matériels.

Les études relatives à l'aménagement du centre-bourg se sont poursuivies et ont abouti à la production du plan guide qui servira de référence aux opérations de travaux qui vont se succéder.

## 12.MISSION PATRIMOINE

Programme : Bâtiments communaux			
FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
1 001 049 €	26 489 €	1 164 668 €	318 816 €
Charges à caractère général : 582 862 € Charges de personnel : 408 314 € Autres charges : 252 € Travaux en régie : 9 621 €	Remboursement charges de personnel : 927 € Autres produits : 2 237 € Location de salles : 11 441 € Travaux en régie : 9 621 € Produits exceptionnels : 1 991 € Participation Etat emploi avenir : 272 €	Bâtiments communaux : 74 349 € Hôtel de Ville : 22 275 € Travaux bâtiment Gaignant : 14 042 € Centre Socioculturel : 998 622 € Alarme ST : 5 142 € Ravalement copropriété F. Couverte : 6 370 € Sécurisation du lavoir : 9 866 € Automatisation fermeture cimetières et sanitaires publics : 21 030 € Ponton plan d'eau : 12 972 €	FSIL divers bâtiments : 8 477 € Région – CSC : 29 372 € DETR – CSC : 51 815€ FSIL – CSC : 4 164 € FNADT-CSC : 130 413 € CDC-CSC : 11 550 € CAF-CSC : 83 025 €

Les travaux se sont poursuivis au Centre Socioculturel et la réhabilitation de l'Hôtel de Ville a été préparée.

Les automatisations d'ouverture/fermeture des cimetières et toilettes publiques améliorent la fiabilité et la souplesse du service en même temps qu'elles génèrent des économies de temps, de déplacement et d'intervention.

Programme : Bâtiments historiques			
FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
80 150 €	9 688 €	4 608 €	1 500 €
Charges à caractère général : 78 650 € Cession matériel scénographique : 1 500 €	Produit cession matériel scénographique : 1 500€ Location bâtiment d'accueil du château GLC : 7 800 € Affranchissement : 388 €	Restauration panneaux peints : 4 608 €	Plus-value sur cession : 1 500 €

Outre les travaux courants d'entretien et de réparation des édifices religieux, il est à noter cette année :

- la préparation d'un marché de maîtrise d'œuvre pour la sauvegarde de l'église Sainte Trinité ;
- la consolidation des couches picturales et la mise en rouleau des panneaux peints stockés dans le grenier de l'Hôtel de Ville en vue de leur évacuation et stockage dans des conditions propices à leur conservation ;
- la résolution des problèmes de pérennité de l'application et du matériel HIQTOPAD de visite du Château Médiéval.

## 13.MISSION CITOYENNETE

Programme : Vie civile			
FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
13 190 €	29 127 €	1 175 €	-
Charges à caractère général : 8 357 € Charges du personnel : 1 576 € Charges exceptionnelles : 28 € Travaux en régie : 3 229 €	Etat - Frais élection : 3 438 € Etat - Dotation relative à l'enregistrement des demandes et à la remise des titres sécurisés pour 2016 : 5 030 € Concession, redevance & taxe funéraires : 17 430 € Travaux en régie : 3 229 €	Aménagement cimetières : 1 175 €	

Le Service Etat-civil accompagne les Falaisiens dans toutes les démarches liées aux actes de naissance, actes de mariage et actes de décès ainsi que celles relatives au livret de famille. Son activité implique une grande rigueur dans le suivi et l'enregistrement des situations :

- Les CNI et passeports (24 communes dans le département détiennent la station biométrique pour traiter ou renouveler les titres sécurisés).  
Bilan de l'année 2017 : 941 passeports contre 742 en 2016 et 1549 CNI contre 575 en 2016. Il est à noter que les cartes d'identité biométriques sont entrées en vigueur en mars 2017
- Les déclarations de Pacs sont désormais enregistrées en Mairie depuis le 18 novembre 2017. Bilan de l'année 2017 : 3
- Cimetières : le service a veillé à l'organisation de 80 inhumations, 4 exhumations, 18 réservations d'emplacement
- Elections : en 2017, deux scrutins ont été organisés (l'élection présidentielle en mai et les élections législatives en juin) et la Ville a créé un sixième bureau de vote
- Raccordement COMEDEC (COMMunication Electronique des Données d'état civil) le 12 décembre 2017. Ce dispositif permet l'échange dématérialisé des données d'état-civil provenant des actes de naissance, de mariage et de décès entre les dépositaires des données. L'utilisateur n'a plus alors à produire lui-même son acte d'état-civil à l'appui d'une démarche administrative. Ce dispositif a pour but de simplifier les démarches administratives des usagers, de limiter la fraude documentaire. Cette solution permettra progressivement aux communes de limiter l'affluence au guichet et de réduire les coûts d'affranchissement. Bilan de l'année 2017 : environ 30 demandes à traiter par jour.

Programme : Soutien aux associations locales			
FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
30 315 €	-	-	-
Subventions : 30 315 €			

Comme chaque année, la Ville soutient ses associations sous forme de subventions mais également en termes de conseil.

C'est pourquoi, cette année a été mise en place une cellule de relations publiques en charge de coordonner tous les services afin de répondre au mieux aux différentes demandes d'organisation de manifestations des associations.

Cette cellule a également élaboré un dossier de manifestation et un guide pratique afin de répondre aux différents questionnements des associations dans ce domaine. Ce dernier est téléchargeable sur le site internet de la Ville, son édition papier a été rendue possible grâce à du mécénat.

## 14. MISSION SERVICES GENERAUX

Programme : Finances			
FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
904 190 €	7 694 919 €	€	894 872 €
Charges à caractère général : 64 036 € Charges de personnel : 139 041 € Admission non-valeur : 8 154 € Créances éteintes : 2 706 € Intérêts emprunt : 25 470 € Dotations amortissement : 597 412 € Stocks : 64 011 € Charges exceptionnelles : 616 € Atténuations de charge : 2 744 €	Stocks : 86 056 € Impôts et taxes : 4 818 913 € Dotations et participations : 2 754 661 € Refacturation suite mutation : 1 624 € Produits de gestion courante : 10 142 € Produits financiers : 14 464 € Quote-part subvention investissement transférée : 8 817 € Produits exceptionnels : 242 €		FCTVA : 254 033 € Dotations aux amortissements : 597 412 € Transfert d'actif : 43 427 €

Le projet de dématérialisation de la chaîne comptable et budgétaire se poursuit avec, depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2017, l'obligation pour les grandes entreprises de transmettre aux collectivités locales leur factures de manière dématérialisée, via un portail de télétransmission ChorusPro.

En outre, le transfert des compétences « gestion de l'Aire d'accueil des gens du voyage », « développement économique », « eau » et « assainissement » a nécessité un véritable travail de fonds pour évaluer les modalités de transfert patrimoniales et financier avec la Communauté de Communes et le Syndicat Eaux Sud Calvados.

Enfin, la Direction des Finances a accompagné, durant 6 mois, les élus et services afin de repenser la feuille de route budgétaire dans le but de préserver les équilibres financiers et d'intégrer les incidences liées à la suppression des emplois d'insertion.

Programme : Systèmes d'Informations et de Nouvelles Technologies			
FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
78 821 €	-	46 298 €	-
Charges à caractère général : 5 853 € Charges de personnel : 72 968 €		Besoins informatiques : 40 732 € Déploiement fibre optique : 5 566 €	

L'année 2017 a été marquée par le départ en retraite du responsable des Systèmes d'Information, après 34 ans de service à la Ville de Falaise.

Le service a procédé à l'acquisition d'un nouveau serveur informatique plus puissant, disposant d'une plus grande capacité de stockage et d'une version plus récente afin de faire face au volume croissant d'archivage électronique.

En outre, il a accompagné les services lors de leur installation au sein du Centre Socioculturel. Il a coordonné pour cela le déploiement de la fibre optique entre le Parc de la Fresnaye et le Centre Socioculturel, la création des réseaux informatiques et l'installation de la téléphonie.

Enfin, le responsable du service est également le « délégué à la protection des données », chargé de la mise en conformité du règlement général sur la protection des données personnelles qui entrera en application le 24 mai 2018. Ce règlement renforce les droits des personnes et facilite l'exercice de ceux-ci. Il impose la mise à disposition d'une information claire, intelligible et aisément accessible aux personnes concernées par les traitements de données. Concrètement, les usagers des services publics doivent être systématiquement informés de l'usage de leurs données et doivent en principe donner leur accord pour le traitement de leurs données ou pouvoir s'y opposer.

<b>Programme : Affaires Juridiques et Achats</b>			
FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
278 181 €	560 806 €	-	160 000 €
Charges à caractère général : 85 869 € Charges de personnel : 32 052 € Charges exceptionnelles : 260 € Cession bâtiment Gaignant : 160 000 €	Impôts et taxes : 309 091 € Location logements, terrains et remboursement de charges : 87 214 € Produit exceptionnel : 163 001 € Bail de chasse : 1 500 €		Cession : 140 316 € Plus-value cession : 19 684 €

Le Service Juridique et Achats a été restructuré en cette fin d'année 2017 avec le départ du chef de service et la décision de son non-remplacement dans la perspective de mutualisation possible avec la Communauté de Communes du Pays de Falaise. Un agent a été recruté à mi-temps et pour une année sur le poste d'assistant juridique.

En dehors des actes courants (210 arrêtés et 53 décisions), le service a mis en place la nouvelle procédure de taxation des enseignes publicitaires, avec le soutien d'un prestataire.

<b>Programme : Ressources Humaines</b>			
FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
294 038 €	42 716 €	€	-
Charges à caractère général : 19 978 € Charges de personnel : 262 060 € Subvention amicale du personnel : 12.000 €	Atténuation de charges : 42 716 €		

L'année 2017 a été marquée par la mise en œuvre du nouveau Régime Indemnitaire tenant compte des Fonctions, des Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel (RIFSEEP). Cette évolution marque l'engagement de la Municipalité pour l'amélioration des conditions de rémunération de ses agents et se traduit par une augmentation choisie de la masse salariale (+ 50 000 €) au Compte Administratif 2017.

Au cours de cette même année, la Direction des Ressources Humaines a également engagé un travail important en mode projet sur l'actualisation de la fiche d'entretien professionnel. Ce document, qui n'avait pas été revisité depuis 2011, est maintenant ajusté pour répondre aux différents enjeux que pose l'entretien annuel d'évaluation.

A la demande de l'autorité territoriale, un travail collaboratif a été réalisé suite à la suppression des contrats aidés par le Gouvernement (juillet 2017). De nombreuses démarches d'accompagnement des services ont été mises en place pour gérer la nécessité de disposer de nouvelles organisations avec des moyens contraints. Aujourd'hui encore, des dispositions sont en cours pour formaliser les organisations et accompagner les agents à ces différents changements souvent difficiles.

<b>Programme : Communication</b>			
FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
94 159 €	-	8 976 €	-
Charges à caractère général : 35 713 € Charges de personnel : 58 446 € dont 5 026 € personnel extérieur		Refonte site internet : 8 976 €	

Le Forum des Associations a été organisé le 9 septembre 2017 avec 86 associations présentes. Un mécénat a pu être mis en place sur cette édition, avec le Crédit Agricole de Falaise. Les conditions de sécurité particulières ont pesé sur le budget avec une dépense supplémentaire de 1 430 € par rapport aux éditions précédentes. Cependant, même avec cette charge supplémentaire, le réalisé s'élève à 5.182 € avec un budget voté de 7.000 €.

Falaise Mag' est paru à 4 reprises et tiré à 4 500 exemplaires. Il propose une vidéo disponible sur le site web.

Le nouveau site web de la Ville a été mis en ligne le 10 novembre. Accompagné d'un Fil spécial, il a connu son pic de fréquentation, avec 1.696 visites comptabilisées pour un seul jour. La fréquentation s'établit en moyenne, sur les mois de novembre et décembre, à 11 000 visiteurs par mois.

Les 10 pages les plus fréquentées sont, dans l'ordre : les démarches administratives, le Conseil Municipal, le Restaurant Scolaire, les associations, l'agenda, les locations de salles, Falaise Mag', les services de la Ville, l'accueil préscolaire et les déchets / tri sélectif.

Concernant, les liens renvoyant vers des sites web externes, on trouve dans l'ordre : le Forum, le Cinéma, l'Office de Tourisme, notre chaîne YouTube et le Château Guillaume-le-Conquérant.

Quant au Fil, notre newsletter, elle est envoyée à 793 abonnés. Avec nos 12 fils mensuels, nous atteignons un taux d'ouverture de la newsletter de 39,96 % en moyenne sachant que la moyenne se situe habituellement sur le web à 29 % de taux d'ouverture.

La location des salles municipales en 2017 a engendré 7 500 € de recettes : 80 locations ont été facturées et 116 locations ont été accordées à titre gracieux (en plus des 19 conventions annuelles). Cela représente 808 jours d'occupation sur l'ensemble des 4 salles pour 2017. Le taux d'occupation des salles est haut, puisqu'il est difficile de trouver des créneaux réguliers supplémentaires lors d'une nouvelle demande. Une réflexion a commencé en fin d'année 2017 au sujet de la pertinence des tarifs appliqués ainsi que des accords de gratuité, afin éventuellement de faire évoluer notre tarification.

<b>Programme : Direction Générale</b>			
<b>FONCTIONNEMENT</b>		<b>INVESTISSEMENT</b>	
Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
644 638 €	25 790 €	24 352 €	
Charges à caractère général : 70 072€ Charges de personnel : 574 546 € Charges exceptionnelles : 20 €	Participation 21 148 : € Atténuation charges : 82 € Travaux en régie : 4 560 €	Matériel entretien bâtiment : 1 731 € Espace Mandela : 92 € Matériel tous services : 21 402 € Matériel bureau électoral : 1 127 €	

Le CODIR s'est réuni chaque semaine, comme il est de mise depuis 2010. Ces réunions permettent d'étudier collectivement et de partager les dossiers avant les débats du Bureau Municipal mais également de traiter de notre politique de ressources humaines.

C'est un outil managérial indispensable pour assurer la cohésion de l'équipe de direction et, ainsi, faciliter la continuité de service en toute circonstance.

Ce CODIR est étendu chaque trimestre ou en fonction de l'actualité, à l'ensemble des chefs de service.

<b>Programme : Equipe municipale</b>			
FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
199 640 €	-	-	-
Charges à caractère général : 17 172 € Charges de personnel : 51 241 € Indemnité et formation : 131 227 €			

Avec sept réunions du Conseil Municipal en 2017 (nombre équivalent aux dernières années), les élus de la majorité et de l'Opposition ont pu débattre, avec conviction et parfois avec passion, des dossiers importants de la collectivité. La pluralité de la parole est indispensable à la démocratie des débats, elle permet de rester vigilant et attentif et de faire évoluer les dossiers pour un meilleur service rendu aux Falaisiens.

<b>Programme : Partenaires extérieurs (CDC Pays de Falaise)</b>			
FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
75 800 €	108 921 €	-	29 000 €
Charges à caractère général : 38 425 € Charges de personnel : 37 375 €	Remboursement emprunt médiathèque intérêt : 900 € Refacturation charges : 107 905 € Produit exceptionnel : 116 €		Remboursement capital emprunt Médiathèque : 29 000 €

Peu d'évolution en 2017 concernant la mutualisation des services. La création en cours d'un service commun « Ingénierie territoriale » doit permettre la mise en commun d'une partie de nos moyens techniques. En outre, cette mise en commun des moyens apparait de plus en plus nécessaire, avec le transfert récent de la compétence « assainissement » à la Communauté de Communes.

<b>Programme : Logistique et manifestations</b>			
FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
344 723 €	3 260 €	-	-
Charges à caractère général : 105 889 € Charges de personnel : 237 834 € Travaux en régie (transpondeurs) : 1 000 €	Location de matériels : 27 € Transpondeurs : 150 € Vente grille-portail : 2 083 € Travaux en régie : 1 000 €		

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-211402581-20180409-18-050-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 18/04/2018

Publication : 18/04/2018

Pour l'"autorité Compétente"  
par délégation



*Eric MADE*

**BUDGET GENERAL VILLE – COMPTE ADMINISTRATIF 2017**

BUDGET GENERAL VILLE DE FALAISE		2014	2015	2016	2017
FONCTIONNEMENT	RECETTES	9 508 095,05	9 822 969,42	9 765 378,77	9 707 721,86
	DEPENSES	8 787 749,22	9 072 076,41	9 677 879,56	9 076 499,55
	RESULTAT COURANT DE L'EXERCICE	720 345,83	750 893,01	87 499,21	631 222,31
	RESULTAT N VILLE CONSOLIDE	720 345,83	750 893,01	87 499,21	1 357 485,94
	RESULTAT REPORTE N-1	2 474 253,23	2 651 201,70	2 419 561,58	2 507 060,79
	RESULTAT CUMULE DE L'EXERCICE	3 194 599,06	3 402 094,71	2 507 060,79	3 864 546,73
INVESTISSEMENT	RECETTES	4 057 109,86	3 887 162,13	2 987 275,14	1 502 687,57
	DEPENSES	3 896 574,83	2 485 095,86	2 165 292,56	3 269 786,95
	RESULTAT N VILLE	160 535,03	1 402 066,27	821 982,58	-1 767 099,38
	RESULTAT N VILLE CONSOLIDE	160 535,03	1 425 878,23	821 982,58	-995 110,80
	RESULTAT REPORTE N-1	100 184,61	260 719,64	1 686 597,87	2 508 580,45
	RESULTAT CUMULE	260 719,64	1 686 597,87	2 508 580,45	1 513 469,65
	R.A.R. RECETTES	3 137 629,00	894 483,00	907 165,00	752 313,32
	R.A.R. DEPENSES	3 941 746,00	3 563 614,00	2 941 240,00	905 417,31
	SOLDE DES R.A.R.	-804 117,00	-2 669 131,00	-2 034 075,00	-153 103,99
	SOLDE DE FINANCEMENT	-543 397,36	-982 533,13	474 505,45	1 360 365,66
	RESULTAT GLOBAL	2 651 201,70	2 419 561,58	2 981 566,24	5 224 912,39
AFFECTATION	RESERVES D'INVESTISSEMENT	543 397,36	982 533,13	0,00	0,00
	REPORT DE FONCTIONNEMENT	2 651 201,70	2 419 561,58	2 507 060,79	3 864 546,73

**DEPENSES DE FONCTIONNEMENT**

Chapitre	Libellé	Réalisé 2014	Réalisé 2015	Réalisé 2016	Budget 2017	Réalisé 2017	Evol. Valeur CA 16/17	Evol. % CA 16/17	% Réalisation / budget 17	Evol moyenne 2014 - 2017
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	2 067 781,39	2 144 129,84	2 119 334,22	2 174 502,00	1 952 183,05	-167 151,17	-7,9%	89,8%	-1,9%
012	CHARGES DE PERSONNEL	4 863 997,00	4 934 510,24	4 897 355,86	5 091 657,00	5 076 623,89	179 268,03	3,7%	99,7%	1,4%
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS	36 586,00	0,00	0,00	2 744,00	2 743,72	2 743,72	> 100 %	100,0%	-57,8%
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	1 234 933,60	1 245 775,82	1 202 247,35	1 274 071,00	1 246 658,58	44 411,23	3,7%	97,8%	0,3%
<b>TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (011 + 012 + 014 + 65 + 656)</b>		<b>8 203 297,99</b>	<b>8 324 415,90</b>	<b>8 218 937,43</b>	<b>8 542 974,00</b>	<b>8 278 209,24</b>	<b>59 271,81</b>	<b>0,7%</b>	<b>96,9%</b>	<b>0,3%</b>
66	CHARGES FINANCIERES	20 081,06	27 360,10	29 501,67	28 673,00	25 469,78	-4 031,89	-13,7%	88,8%	8,2%
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	11 680,62	72 580,62	243 723,24	23 800,00	13 908,69	-229 814,55	-94,3%	58,4%	6,0%
022	DEPENSES IMPREVUES				53 300,00				0,0%	
<b>TOTAL DES DEPENSES REELLES (66 + 67 + 68 + 022)</b>		<b>31 761,68</b>	<b>99 940,72</b>	<b>273 224,91</b>	<b>105 773,00</b>	<b>39 378,47</b>	<b>-233 846,44</b>	<b>-85,6%</b>	<b>37,2%</b>	<b>7,4%</b>
<b>TOTAL DES DEPENSES REELLES</b>		<b>8 235 059,67</b>	<b>8 424 356,62</b>	<b>8 492 162,34</b>	<b>8 648 747,00</b>	<b>8 317 587,71</b>	<b>-174 574,63</b>	<b>-2,1%</b>	<b>96,2%</b>	<b>0,3%</b>
042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	552 689,55	647 719,79	1 185 717,22	766 654,00	758 911,84	-426 805,38	-36,0%	99,0%	11,1%
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT				2 819 568,79				0,0%	
<b>TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE</b>		<b>552 689,55</b>	<b>647 719,79</b>	<b>1 185 717,22</b>	<b>3 586 222,79</b>	<b>758 911,84</b>	<b>-426 805,38</b>	<b>-36,0%</b>	<b>21,2%</b>	<b>11,1%</b>
<b>TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et d'ordre)</b>		<b>8 787 749,22</b>	<b>9 072 076,41</b>	<b>9 677 879,56</b>	<b>12 234 969,79</b>	<b>9 076 499,55</b>	<b>-601 380,01</b>	<b>-6,2%</b>	<b>74,2%</b>	<b>1,1%</b>

**RECETTES DE FONCTIONNEMENT**

Chapitre	Libellé	Réalisé 2014	Réalisé 2015	Réalisé 2016	Budget 2017	Réalisé 2017	Evol. Valeur CA 16/17	Evol. % CA 16/17	% Réalisation / budget 17	Evol moyenne 2014 - 2017
013	ATTENUATIONS DE CHARGES	272 873,22	152 221,46	118 600,32	114 012,00	169 347,57	50 747,25	42,8%	148,5%	-9,1%
70	VENTES DE PRODUITS FABRIQUES, PRESTATIONS DE SERVICES	370 084,81	423 218,62	422 325,49	405 724,02	438 088,90	15 763,41	3,7%	108,0%	3,4%
73	IMPÔTS ET TAXES	4 841 167,26	5 026 152,79	4 934 927,27	5 013 380,98	5 149 502,33	214 575,06	4,3%	102,7%	1,2%
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	3 643 239,77	3 652 893,00	3 483 569,43	3 451 074,00	3 544 192,10	60 622,67	1,7%	102,7%	-0,5%
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	222 909,95	224 262,65	184 921,56	414 370,00	170 951,86	-13 969,70	-7,6%	41,3%	-5,2%
<b>TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (70 + 73 + 74 + 75 + 013)</b>		<b>9 350 275,01</b>	<b>9 478 748,52</b>	<b>9 144 344,07</b>	<b>9 398 561,00</b>	<b>9 472 082,76</b>	<b>327 738,69</b>	<b>3,6%</b>	<b>100,8%</b>	<b>0,3%</b>
76	PRODUITS FINANCIERS	53 864,15	48 119,52	16 268,06	16 000,00	15 363,77	-904,29	-5,6%	96,0%	-22,2%
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	22 811,22	196 495,48	539 864,55	239 526,00	170 699,67	-369 164,88	-68,4%	71,3%	49,6%
78	REPRISES SUR PROVISIONS	50 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,0%	0,0%	-100,0%
002	RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE				2 507 060,79				0,0%	
<b>TOTAL DES RECETTES REELLES (76 + 77 + 78)</b>		<b>126 675,37</b>	<b>244 615,00</b>	<b>556 132,61</b>	<b>2 762 586,79</b>	<b>186 063,44</b>	<b>-370 069,17</b>	<b>-66,5%</b>	<b>6,7%</b>	<b>8,0%</b>
<b>TOTAL DES RECETTES REELLES</b>		<b>9 476 950,38</b>	<b>9 723 363,52</b>	<b>9 700 476,68</b>	<b>12 161 147,79</b>	<b>9 658 146,20</b>	<b>-42 330,48</b>	<b>-0,4%</b>	<b>79,4%</b>	<b>0,4%</b>
042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	31 144,67	99 605,90	64 902,09	73 822,00	49 575,66	-15 326,43	-23,6%	67,2%	9,7%
<b>TOTAL DES RECETTES D'ORDRE</b>		<b>31 144,67</b>	<b>99 605,90</b>	<b>64 902,09</b>	<b>73 822,00</b>	<b>49 575,66</b>	<b>-15 326,43</b>	<b>-23,6%</b>	<b>67,2%</b>	<b>9,7%</b>
<b>TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et ordre)</b>		<b>9 508 095,05</b>	<b>9 822 969,42</b>	<b>9 765 378,77</b>	<b>12 234 969,79</b>	<b>9 707 721,86</b>	<b>-57 656,91</b>	<b>-0,6%</b>	<b>79,3%</b>	<b>0,4%</b>

Chap / Art	Libellé	Réalisé 2016	Budget 2017	Réalisé 2017	Evol. Valeur CA 16/17	Evol. % CA 16/17	% Réalisation 2017
<b>011</b>	<b>CHARGES A CARACTERE GENERAL</b>	<b>2 119 334,22</b>	<b>2 174 502,00</b>	<b>1 952 183,05</b>	<b>-167 151,17</b>	<b>-7,9%</b>	<b>89,8%</b>
602	ACHATS STOCKES	89 075,78	75 000,00	81 936,89	-7 138,89	-8,0%	109,2%
6032	STOCKS AU 1ER JANVIER	63 240,23	64 012,00	64 011,18	770,95	1,2%	100,0%
6042	AUTRES ACHATS DE PRESTATIONS DE SERVICE	0,00	5 076,00	34 224,00	34 224,00		674,2%
606	ACHATS NON STOCKES	949 705,45	899 237,00	824 248,69	-125 456,76	-13,2%	91,7%
611	CONTRATS DE PRESTATIONS	11 813,08	15 000,00	27 186,54	15 373,46	130,1%	181,2%
613	LOCATIONS	17 762,08	31 926,00	32 157,31	14 395,23	81,0%	100,7%
614	CHARGES LOCATIVES ET DE COPROPRIETE	20 500,50	22 910,00	23 102,37	2 601,87	12,7%	100,8%
615	ENTRETIEN ET REPARATIONS	267 461,97	280 289,00	236 110,24	-31 351,73	-11,7%	84,2%
616	PRIMES D'ASSURANCE	71 860,00	75 453,00	65 128,77	-6 731,23	-9,4%	86,3%
617	ETUDES ET RECHERCHES	0,00	0,00	0,00	0,00		
618	DIVERS SERVICES EXTERIEURS	73 151,77	107 257,00	45 024,43	-28 127,34	-38,5%	42,0%
622	REMUNERATIONS INTERMEDIAIRES ET HONORAIRES	71 877,85	68 910,00	64 956,59	-6 921,26	-9,6%	94,3%
623	PUBLICITE, PUBLICATIONS, RELATIONS PUBLIQUES	293 720,29	296 205,00	251 084,72	-42 635,57	-14,5%	84,8%
624	TRANSPORTS	15 727,21	23 430,00	17 688,96	1 961,75	12,5%	75,5%
625	DEPLACEMENTS, MISSIONS, RECEPTIONS	6 906,22	10 765,00	5 815,84	-1 090,38	-15,8%	54,0%
626	FRAIS POSTAUX ET TELECOMMUNICATIONS	71 389,80	72 104,00	72 176,29	786,49	1,1%	100,1%
627	SERVICES BANCAIRES	146,32	200,00	193,93	47,61	32,5%	97,0%
628	DIVERS AUTRES SERVICES EXTERIEURS	5 397,18	9 735,00	11 506,33	6 109,15	113,2%	118,2%
635	AUTRES IMPÔTS ET TAXES (ADMINISTRATION DES IMPÔTS)	58 224,04	58 993,00	59 413,44	1 189,40	2,0%	100,7%
637	AUTRES IMPÔTS ET TAXES (AUTRES ORGANISMES)	31 374,45	58 000,00	36 216,53	4 842,08	15,4%	62,4%
<b>012</b>	<b>CHARGES DE PERSONNEL</b>	<b>4 897 355,86</b>	<b>5 091 657,00</b>	<b>5 076 623,89</b>	<b>179 268,03</b>	<b>3,7%</b>	<b>99,7%</b>
621	PERSONNEL EXTERIEUR AU SERVICE	123 325,43	145 200,00	157 613,74	34 288,31	27,8%	108,5%
633	IMPÔTS ET TAXES SUR REMUNERATIONS	57 903,94	62 939,00	59 384,75	1 480,81	2,6%	94,4%
641	REMUNERATION DU PERSONNEL	3 309 147,62	3 400 269,00	3 381 855,67	72 708,05	2,2%	99,5%
645	CHARGES DE SECURITE SOCIALE ET PREVOYANCE	1 384 613,90	1 434 163,00	1 428 532,12	43 918,22	3,2%	99,6%
6475	MEDECINE DU TRAVAIL	23 748,58	19 000,00	19 152,50	-4 596,08	-19,4%	100,8%
6488	AUTRES CHARGES DE PERSONNEL	4 964,25	30 086,00	30 085,11	25 120,86	506,0%	100,0%
<b>014</b>	<b>ATTENUATIONS DE PRODUITS</b>	<b>0,00</b>	<b>2 744,00</b>	<b>2 743,72</b>	<b>2 743,72</b>		<b>100,0%</b>
739	REVERSEMENTS ET RESTITUTIONS SUR IMPÔTS	0,00	2 744,00	2 743,72	2 743,72		100,0%
<b>65</b>	<b>AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE</b>	<b>1 202 247,35</b>	<b>1 274 071,00</b>	<b>1 246 658,58</b>	<b>44 411,23</b>	<b>3,7%</b>	<b>97,8%</b>
651	REDEVANCES POUR CONCESSIONS, BREVETS ...	1 065,00	500,00	252,00	-813,00	-76,3%	50,4%
653	INDEMNITES, FRAIS DE MISSION DES ELUS	128 247,68	130 500,00	131 226,69	2 979,01	2,3%	100,6%
654	PERTES SUR CREANCS IRRECOURVABLES	1 285,34	12 200,00	10 860,13	9 574,79	744,9%	89,0%
655	PARTICIPATIONS OBLIGATOIRES	18 270,87	144 865,00	157 375,32	139 104,45	761,3%	108,6%
657	SUBVENTIONS VERSEES	1 053 378,46	986 006,00	946 816,43	-106 562,03	-10,1%	96,0%
658	CHARGES DIVERSES DE GESTION COURANTE			128,01	128,01		
<b>TOTAL - DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (011 + 012 + 014 + 65 + 656)</b>		<b>8 218 937,43</b>	<b>8 542 974,00</b>	<b>8 278 209,24</b>	<b>59 271,81</b>	<b>0,7%</b>	<b>96,9%</b>
<b>66</b>	<b>CHARGES FINANCIERES</b>	<b>29 501,67</b>	<b>28 673,00</b>	<b>25 469,78</b>	<b>-4 031,89</b>	<b>-13,7%</b>	<b>88,8%</b>
6611	INTERETS DES EMPRUNTS	29 501,67	28 673,00	25 469,78	-4 031,89	-13,7%	88,8%
<b>67</b>	<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>	<b>243 723,24</b>	<b>23 800,00</b>	<b>13 908,69</b>	<b>-229 814,55</b>	<b>-94,3%</b>	<b>58,4%</b>
671	CHARGES EXCEPTIONNELLES SUR GESTION	268,00	200,00	150,32	-117,68	-43,9%	75,2%
673	TITRES ANNULES SUR EXERCICES ANTERIEURS	243 263,24	22 600,00	13 373,72	-229 889,52	-94,5%	59,2%
674	SUBVENTION FONCTIONNEMENT EXCEPTIONNELLES	192,00		0,00	-192,00	-100,0%	
678	AUTRES CHARGES EXCEPTIONNELLES	0,00	1 000,00	384,65	384,65		38,5%
<b>022</b>	<b>DEPENSES IMPREVUES</b>		<b>53 300,00</b>				
<b>TOTAL DES DEPENSES REELLES</b>		<b>8 492 162,34</b>	<b>8 648 747,00</b>	<b>8 317 587,71</b>	<b>-174 574,63</b>	<b>-2,1%</b>	<b>96,2%</b>
<b>042</b>	<b>OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS</b>	<b>1 185 717,22</b>	<b>766 654,00</b>	<b>758 911,84</b>	<b>-426 805,38</b>	<b>-36,0%</b>	<b>99,0%</b>
675	Valeurs comptables des immobilisations cédées	525 819,70	140 316,07	140 316,07	-385 503,63	-73,3%	100,0%
676	Différences sur réalisations positives transférées en investissement	26 519,54	21 183,93	21 183,93	-5 335,61	-20,1%	100,0%
6811	Dotations aux amortissements des immobilisations	623 213,39	594 990,00	597 411,84	-25 801,55	-4,1%	100,4%
6812	Dot. amort. ch. fonctionnement à répartir	10 164,59	10 164,00	0,00	-10 164,59	-100,0%	0,0%
<b>023</b>	<b>VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT</b>		<b>2 819 568,79</b>				
<b>TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE</b>		<b>1 185 717,22</b>	<b>3 586 222,79</b>	<b>758 911,84</b>	<b>-426 805,38</b>	<b>-36,0%</b>	
<b>TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT REELLES ET D'ORDRE</b>		<b>9 677 879,56</b>	<b>12 234 969,79</b>	<b>9 076 499,55</b>	<b>-601 380,01</b>	<b>-6,2%</b>	

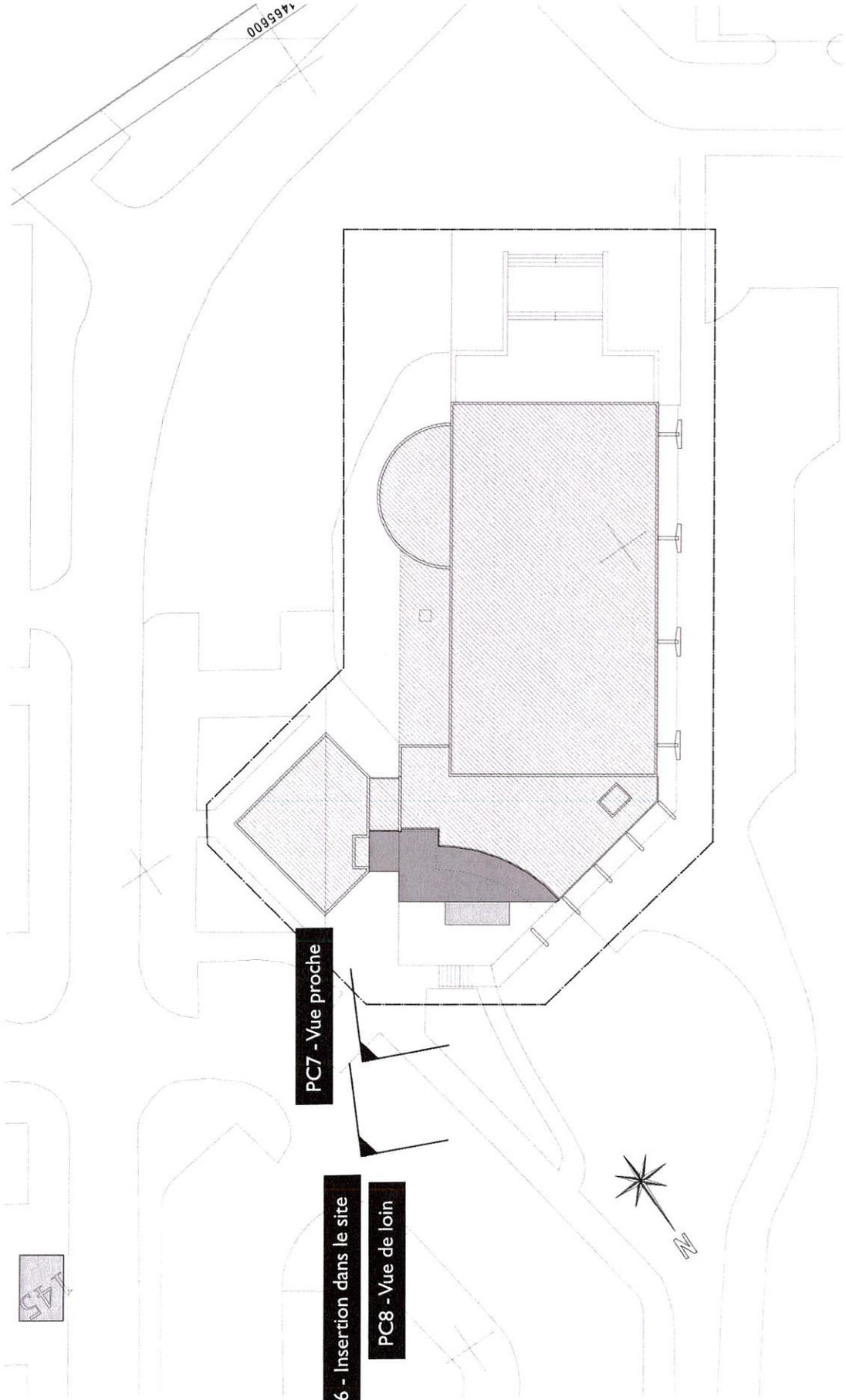
Chap / Art	Libellé	Réalisé 2016	Budget 2017	Réalisé 2017	Evol. Valeur CA 16/17	Evol. % CA 16/17	% Réalisation 2017
<b>013</b>	<b>ATTENUATIONS DE CHARGES</b>	<b>118 600,32</b>	<b>114 012,00</b>	<b>169 347,57</b>	<b>50 747,25</b>	<b>42,8%</b>	<b>148,5%</b>
6419	REBOURSEMENTS SUR REMUNERATION PERSONNEL	781,23		0,00	-781,23	-100,0%	
6459	REMBTS SUR CHARGES SECURITE SOCIALE ET PREVOYANCE	53 807,91	50 000,00	83 291,42	29 483,51	54,8%	166,6%
6479	REMBTS SUR AUTRES CHARGES SOCIALES	0,00		0,00	0,00		
6032	STOCKS AU 31 DECEMBRE	64 011,18	64 012,00	86 056,15	22 044,97	34,4%	134,4%
<b>70</b>	<b>VENTES DE PRODUITS FABRIQUES, PRESTATIONS DE SERVICES</b>	<b>422 325,49</b>	<b>405 724,02</b>	<b>438 088,90</b>	<b>15 763,41</b>	<b>3,7%</b>	<b>108,0%</b>
703	REDEVANCES ET RECETTES D'UTILISATION DU DOMAINE	24 469,79	12 100,00	16 746,22	-7 723,57	-31,6%	138,4%
706	PRESTATIONS DE SERVICE	188 891,26	188 000,00	195 935,29	7 044,03	3,7%	104,2%
708	AUTRES PRODUITS	208 964,44	205 624,02	225 407,39	16 442,95	7,9%	109,6%
<b>73</b>	<b>IMPÔTS ET TAXES</b>	<b>4 934 927,27</b>	<b>5 013 380,98</b>	<b>5 149 502,33</b>	<b>214 575,06</b>	<b>4,3%</b>	<b>102,7%</b>
731	IMPÔTS LOCAUX	3 330 209,00	3 365 277,00	3 410 642,00	80 433,00	2,4%	101,3%
732	FISCALITE REVERSEE	1 252 498,01	1 241 958,98	1 241 958,99	-10 539,02	-0,8%	100,0%
733	TAXES POUR UTILISATION DES SERVICES PUBLICS ET DU DOMAINE	23 902,18	23 800,00	27 524,31	3 622,13	15,2%	115,6%
7351	TAXE SUR L'ELECTRICITE	163 167,95	164 000,00	166 312,31	3 144,36	1,9%	101,4%
7368	TAXE LOCALE SUR PUBLICITE EXTERIEURE	10 569,50	50 600,00	58 610,72	48 041,22	454,5%	115,8%
738	AUTRES TAXES	154 580,63	167 745,00	244 454,00	89 873,37	58,1%	145,7%
<b>74</b>	<b>DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS</b>	<b>3 483 569,43</b>	<b>3 451 074,00</b>	<b>3 544 192,10</b>	<b>60 622,67</b>	<b>1,7%</b>	<b>102,7%</b>
741	DOTATION GLOBALE DE FONCTIONNEMENT	2 391 506,00	2 414 394,00	2 414 394,00	22 888,00	1,0%	100,0%
744	FCTVA	0,00	0,00	12 175,00	12 175,00		
747	PARTICIPATIONS	700 117,22	630 751,00	723 781,10	23 663,88	3,4%	114,7%
748	AUTRES ATTRIBUTIONS ET PARTICIPATIONS	391 946,21	405 929,00	393 842,00	1 895,79	0,5%	97,0%
<b>75</b>	<b>AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE</b>	<b>184 921,56</b>	<b>414 370,00</b>	<b>170 951,86</b>	<b>-13 969,70</b>	<b>-7,6%</b>	<b>41,3%</b>
752	REVENUS DES IMMEUBLES	115 580,06	113 422,00	90 211,74	-25 368,32	-21,9%	79,5%
7551	EXCEDENT REVERSE DES BUDGETS ANNEXES	0,00	200 283,00	0,00	0,00		0,0%
757	REDEVANCES VERSEES PAR CONCESSIONNAIRES	39 731,53	40 000,00	44 164,64	4 433,11	11,2%	110,4%
758	PRODUITS DIVERS DE GESTION COURANTE	29 609,97	60 665,00	36 575,48	6 965,51	23,5%	60,3%
<b>TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (70 + 73 + 74 + 75 + 013)</b>		<b>9 144 344,07</b>	<b>9 398 561,00</b>	<b>9 472 082,76</b>	<b>327 738,69</b>	<b>3,6%</b>	<b>100,8%</b>
<b>76</b>	<b>PRODUITS FINANCIERS</b>	<b>16 268,06</b>	<b>16 000,00</b>	<b>15 363,77</b>	<b>-904,29</b>	<b>-5,6%</b>	<b>96,0%</b>
761	PRODUITS DE PARTICIPATIONS	14 915,12	15 000,00	14 463,76	-451,36	-3,0%	96,4%
76232	REBOURSEMENT D'INTERETS D'EMPRUNTS PAR CDC	1 352,94	1 000,00	900,01	-452,93	-33,5%	90,0%
<b>77</b>	<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>	<b>539 864,55</b>	<b>239 526,00</b>	<b>170 699,67</b>	<b>-369 164,88</b>	<b>-68,4%</b>	<b>71,3%</b>
771	PRODUITS EXCEPTIONNELS SUR OPERATIONS DE GESTION	160,34	0,00	241,60	81,26	50,7%	
773	MANDATS ANNULES SUR EXERCICES ANTERIEURS	1 283,32	3 342,00	3 874,07	2 590,75	201,9%	115,9%
775	PRODUITS DES CESSIONS	534 296,00	161 500,00	161 500,00	-372 796,00	-69,8%	100,0%
7788	PRODUITS EXCEPTIONNELS DIVERS	4 124,89	74 684,00	5 084,00	959,11	23,3%	6,8%
<b>002</b>	<b>RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE</b>		<b>2 507 060,79</b>				
<b>TOTAL DES RECETTES REELLES</b>		<b>9 700 476,68</b>	<b>12 161 147,79</b>	<b>9 658 146,20</b>	<b>-42 330,48</b>	<b>-0,4%</b>	<b>79,4%</b>
<b>042</b>	<b>OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS</b>	<b>64 902,09</b>	<b>73 822,00</b>	<b>49 575,66</b>	<b>-15 326,43</b>	<b>-23,6%</b>	<b>67,2%</b>
722	Immobilisations corporelles	46 858,85	65 000,00	40 758,03	-6 100,82	-13,0%	62,7%
776	Différences sur réalisations négatives reprises au compte de résultat	18 043,24		0,00	-18 043,24	-100,0%	
777	Amortissement des subventions	0,00	8 822,00	8 817,63	8 817,63		100,0%
<b>TOTAL DES RECETTES D'ORDRE</b>		<b>64 902,09</b>	<b>73 822,00</b>	<b>49 575,66</b>	<b>-15 326,43</b>	<b>-23,6%</b>	<b>67,2%</b>
<b>TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (Total des opérations réelles et ordre)</b>		<b>9 765 378,77</b>	<b>12 234 969,79</b>	<b>9 707 721,86</b>	<b>-57 656,91</b>	<b>-0,6%</b>	

Pour l'autorité Compétente"  
par délégation

<b>RESULTAT COURANT DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>87 499,21</b>	<b>0,00</b>	<b>631 222,31</b>	<b>543 723,10</b>
---	------------------	-------------	-------------------	-------------------



S. MACE





Accuse de réception en date de l'Intérieur

014-2114025 / 011-401161105

Accuse de réception exécutoire

Réception en date du 17/04/2013

Publicité

Compétence par délégation



S. HADJ

## ATTRIBUTION DES SUBVENTIONS SPORTIVES 2018

Lors de la séance du 1<sup>er</sup> février 2016, le Conseil Municipal a approuvé les modalités de répartition des subventions aux associations sportives pour trois ans (2016 à 2018) selon le tableau ci-après.

	Subvention 2015 (rappel)	Subvention 2016	Subvention 2017	Subvention 2018
ESF ANIMATION MOTOCYCLISTE	1 266 €	1 116 €	966 €	816 €
ESF ATHLETISME	4 047 €	4 342 €	4 636 €	4 931 €
ESF BADMINTON	4 038 €	4 999 €	5 959 €	6 920 €
ESF BALL TRAP	8 432 €	8 034 €	7 636 €	7 239 €
ESF BASKET BALL	3 931 €	4 504 €	5 077 €	5 650 €
ESF DYNAMIC GYM	757 €	722 €	687 €	652 €
ESF ESCALADE	3 410 €	3 385 €	3 360 €	3 335 €
ESF ESCRIME	3 849 €	3 530 €	3 211 €	2 892 €
ESF FOOTBALL	26 990 €	26 580 €	26 170 €	25 759 €
ESF GYMNASTIQUE	13 591 €	14 342 €	15 092 €	15 843 €
ESF GYMNASTIQUE VOLONTAIRE	160 €	153 €	146 €	139 €
ESF HANDBALL	46 002 €	45 158 €	44 313 €	43 469 €
ESF JUDO	5 906 €	5 678 €	5 451 €	5 223 €
ESF KARATE	2 145 €	2 142 €	2 131 €	2 424 €
ESF KISCHINDO	471 €	425 €	379 €	333 €
ESF MUSCULATION	331 €	331 €	331 €	817 €
ESF NATATION	5 865 €	5 363 €	4 861 €	4 358 €
ESF PETANQUE	2 942 €	2 999 €	2 956 €	3 112 €
ESF SPORTS BOULES	222 €	544 €	867 €	1 189 €
ESF TENNIS	3 395 €	3 958 €	4 521 €	5 084 €
ESF TENNIS DE TABLE	4 348 €	4 415 €	4 482 €	4 549 €
ESF TIR A L'ARC	4 495 €	4 129 €	3 762 €	3 396 €
ESF VOLLEY-BALL	654 €	685 €	715 €	746 €
ESF VTT	533 €	507 €	480 €	454 €
ESF YOGA	755 €	726 €	698 €	669 €
<b>TOTAL</b>	<b>148 535 €</b>	<b>149 025 €</b>	<b>149 511 €</b>	<b>149 999 €</b>

## TABLEAU DES EFFECTIFS DE LA VILLE DE FALAISE MIS A JOUR LE 1<sup>er</sup> AVRIL 2018

GRADE	CATEGORIE	EFFECTIFS	EQUIVALENT TEMPS PLEIN
Attaché principal	A	3	3
Attaché	A	1	1
Rédacteur principal 1 <sup>ère</sup> cl.	B	1	1
Rédacteur principal 2 <sup>ème</sup> cl.	B	1	1
Rédacteur	B	4 dont 1 vacant	4
Adjoint adm. principal 2 <sup>ème</sup> cl.	C	10	9.5
Adjoint adm.	C	5	4.76
<b>TOTAL FILIERE ADMINISTRATIVE</b>		<b>25 dont 1 vacant</b>	<b>24.26</b>
Ingénieur principal	A	2	2
Technicien principal 1 <sup>ère</sup> cl.	B	1	1
Technicien principal 2 <sup>ème</sup> cl.	B	1	1
Technicien	B	3 dont 1 vacant	3
Agent de maîtrise principal	C	5	5
Agent de maîtrise	C	8	8
Adjoint technique ppal 2 <sup>ème</sup> cl.	C	21	20.80
Adjoint technique	C	44 dont 1 vacant	36.82
<b>TOTAL FILIERE TECHNIQUE</b>		<b>85 dont 2 vacants</b>	<b>77.62</b>
Chef de Police Municipale	B	1	1
Brigadier-chef principal	C	1	1
Gardien-Brigadier	C	2	2
<b>TOTAL FILIERE POLICE MUNICIPALE</b>		<b>4</b>	<b>4</b>
Educateur des APS principal de 2 <sup>ème</sup> cl.	B	3	3
<b>TOTAL FILIERE SPORTIVE</b>		<b>3</b>	<b>3</b>
Animateur	B	2	2
Adjoint d'animation ppal 2 <sup>ème</sup> cl	C	2	2
Adjoint d'animation	C	5	4.08
<b>TOTAL FILIERE ANIMATION</b>		<b>9</b>	<b>8.08</b>
Educateur jeunes enfants	B	3	3
Auxiliaire puériculture ppal 2 <sup>ème</sup> cl	C	2	2
ATSEM Principal 2 <sup>ème</sup> cl	C	4	3,89
Agent social principal 2 <sup>ème</sup> cl	C	1	1
Agent social	C	1	0.5
<b>TOTAL FILIERE MEDICO - SOCIALE</b>		<b>11</b>	<b>10.39</b>
<b>TOTAL GLOBAL DES FILIERES</b>		<b>137 dont 3 vacants</b>	<b>127.35</b>

Reception par le préfet : 17/04/2018  
Publication : 17/04/2018

Pour l'"autorité Compétente"  
par délégation



S. MACE

ASSOCIATION	SUBVENTIONS					
				2018		
	2015	2016	2017	Demandée	Proposée	Différence
<b>PARTICIPATIONS OBLIGATOIRES</b>	<b>405 399,00 €</b>	<b>385 275,47 €</b>	<b>401 805,00 €</b>	<b>438 754,50 €</b>	<b>438 754,50 €</b>	<b>36 949,50 €</b>
Chorège Relais Culturel Régional	76 340,00 €	76 340,00 €	76 340,00 €	75 192,50 €	75 192,50 €	-1 147,50 €
Trinité contrat d'association	83 926,00 €	81 137,00 €	79 677,00 €	77 175,00 €	77 175,00 €	-2 502,00 €
C.C.A.S	231 833,00 €	215 798,47 €	233 788,00 €	274 387,00 €	274 387,00 €	40 599,00 €
Amicale du Personnel Municipal	13 300,00 €	12 000,00 €	12 000,00 €	12 000,00 €	12 000,00 €	0,00 €
<b>SUBVENTIONS</b>	<b>333 060,60 €</b>	<b>331 591,50 €</b>	<b>325 769,00 €</b>	<b>337 087,00 €</b>	<b>326 457,00 €</b>	<b>688,00 €</b>
<b>EDUCATION FORMATION</b>	<b>960,00 €</b>	<b>1 000,00 €</b>	<b>1 000,00 €</b>	<b>1 170,00 €</b>	<b>1 000,00 €</b>	<b>0,00 €</b>
Les P'tits Crayons (ex ASSEC)	152,00 €	160,00 €	160,00 €	200,00 €	160,00 €	0,00 €
BASC Bodereau	152,00 €	160,00 €	160,00 €	200,00 €	160,00 €	0,00 €
Les Petits Malins de la Fontaine Couverte	152,00 €	160,00 €	160,00 €	160,00 €	160,00 €	0,00 €
Les P'tits Loups du Camp Ferme	152,00 €	160,00 €	160,00 €	200,00 €	160,00 €	0,00 €
Assoc.Bibliothèque Pédagogique Circonscrip.	152,00 €	160,00 €	160,00 €	160,00 €	160,00 €	0,00 €
Prévention Routière	200,00 €	200,00 €	200,00 €	250,00 €	200,00 €	0,00 €
<b>SOLIDARITE</b>	<b>7 900,00 €</b>	<b>7 900,00 €</b>	<b>7 900,00 €</b>	<b>16 300,00 €</b>	<b>7 900,00 €</b>	<b>0,00 €</b>
Amicale des Donneurs de Sang	550,00 €	550,00 €	550,00 €	550,00 €	550,00 €	0,00 €
Club de l'Amitié	2 000,00 €	2 000,00 €	2 000,00 €	2 000,00 €	2 000,00 €	0,00 €
FNATH	150,00 €	150,00 €	150,00 €	200,00 €	150,00 €	0,00 €
Poisson d'Avril	4 750,00 €	4 750,00 €	4 750,00 €	13 000,00 €	4 750,00 €	0,00 €
Planning Familial	250,00 €	250,00 €	250,00 €	300,00 €	250,00 €	0,00 €
V.M.E.H.	200,00 €	200,00 €	200,00 €	250,00 €	200,00 €	0,00 €
<b>CULTURE</b>	<b>144 400,00 €</b>	<b>141 856,00 €</b>	<b>137 352,00 €</b>	<b>138 152,00 €</b>	<b>137 552,00 €</b>	<b>200,00 €</b>
Accordéon-Club Falaisien	1 200,00 €	200,00 €	200,00 €	500,00 €	200,00 €	0,00 €
ALF Bureau Fédération	1 854,00 €	1 854,00 €	1 800,00 €	1 800,00 €	1 800,00 €	0,00 €
ALF Compagnie la Lanterne	1 000,00 €	1 000,00 €	1 000,00 €	1 000,00 €	1 000,00 €	0,00 €
ALF Interlude	3 000,00 €	3 000,00 €	3 000,00 €	3 000,00 €	3 000,00 €	0,00 €
ALF Art Floral	0,00 €	0,00 €	0,00 €	500,00 €	200,00 €	200,00 €
Chorège	6 642,00 €	6 642,00 €	6 642,00 €	6 642,00 €	6 642,00 €	0,00 €
Chorège La Danse de tous les Sens	36 000,00 €	36 000,00 €	36 000,00 €	36 000,00 €	36 000,00 €	0,00 €
Club des Faubourg et Alentours	550,00 €	0,00 €	550,00 €	550,00 €	550,00 €	0,00 €
Entract'Animation	21 000,00 €	20 000,00 €	20 000,00 €	20 000,00 €	20 000,00 €	0,00 €
Les Amis de l'Orgue de Guibray	3 000,00 €	3 000,00 €	3 000,00 €	3 000,00 €	3 000,00 €	0,00 €
Réseau Normand des Arts de la Rue	1 000,00 €	1 000,00 €	1 000,00 €	1 000,00 €	1 000,00 €	0,00 €
La Huchette	154,00 €	160,00 €	160,00 €	1 000,00 €	1 000,00 €	0,00 €
Automates Avenue	61 000,00 €	61 000,00 €	61 000,00 €	61 000,00 €	61 000,00 €	0,00 €
Musée Lemaître	3 000,00 €	3 000,00 €	3 000,00 €	3 000,00 €	3 000,00 €	0,00 €
<b>SPORT</b>	<b>168 485,00 €</b>	<b>169 790,00 €</b>	<b>168 962,00 €</b>	<b>169 549,00 €</b>	<b>169 449,00 €</b>	<b>488,00 €</b>
ESF Comité directeur	15 000,00 €	16 465,00 €	15 000,00 €	15 000,00 €	15 000,00 €	0,00 €
ESF Sections sportives	148 535,00 €	149 025,00 €	149 511,00 €	149 999,00 €	149 999,00 €	488,00 €
ASC LP Guibray	150,00 €	0,00 €	150,00 €	50,00 €	50,00 €	0,00 €
ASC Lycée Louis Liard	1 000,00 €	1 000,00 €	1 000,00 €	1 000,00 €	1 000,00 €	0,00 €
ASC Collège des Douits	400,00 €	400,00 €	400,00 €	400,00 €	400,00 €	0,00 €
Classe Promotionnelle Handball	400,00 €	400,00 €	400,00 €	400,00 €	400,00 €	0,00 €
Les Guillaumettes	2 500,00 €	2 500,00 €	2 500,00 €	2 500,00 €	2 500,00 €	0,00 €
<b>VIE LOCALE</b>	<b>9 002,00 €</b>	<b>8 710,00 €</b>	<b>7 710,00 €</b>	<b>8 670,00 €</b>	<b>7 710,00 €</b>	<b>0,00 €</b>
La Grande Ourse	150,00 €	100,00 €	100,00 €	0,00 €	0,00 €	-100,00 €
Confrérie des Goustiers	900,00 €	800,00 €	800,00 €	800,00 €	800,00 €	0,00 €
Guibray Animation	600,00 €	500,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Association du Quartier Saint Laurent	800,00 €	800,00 €	800,00 €	800,00 €	800,00 €	0,00 €
La Colombe Falaisienne	300,00 €	300,00 €	0,00 €	400,00 €	100,00 €	100,00 €
Comité de Jumelage Falaise Henley	1 200,00 €	1 200,00 €	1 200,00 €	1 600,00 €	1 200,00 €	0,00 €
Comité de jumelage Falaise Bad Neustadt	1 200,00 €	1 200,00 €	1 200,00 €	1 200,00 €	1 200,00 €	0,00 €
U.N.C.	152,00 €	160,00 €	160,00 €	170,00 €	160,00 €	0,00 €
Concours de la Résistance	500,00 €	500,00 €	500,00 €	500,00 €	500,00 €	0,00 €
Comité Juno	200,00 €	200,00 €	200,00 €	200,00 €	200,00 €	0,00 €
U.C.I.A.	2 000,00 €	2 750,00 €	2 750,00 €	3 000,00 €	2 750,00 €	0,00 €
Association Falaise Chambois	200,00 €	200,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
<b>PRISE EN CHARGE DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>2 313,60 €</b>	<b>2 335,50 €</b>	<b>2 846,00 €</b>	<b>2 846,00 €</b>	<b>2 846,00 €</b>	<b>0,00 €</b>
Secours Catholique	1 567,60 €	1 351,00 €	1 800,00 €	1 800,00 €	1 800,00 €	0,00 €
ALF Bureau Fédération	375,00 €	596,97 €	646,00 €	646,00 €	646,00 €	0,00 €
ACTIVE	371,00 €	387,53 €	400,00 €	400,00 €	400,00 €	0,00 €
<b>SUBVENTION RENOVATION DE L'HABITAT</b>			<b>600,00 €</b>	<b>10 417,00 €</b>	<b>10 417,00 €</b>	<b>9 817,00 €</b>
<b>TOTAL</b>	<b>738 459,60 €</b>	<b>716 866,97 €</b>	<b>728 174,00 €</b>	<b>786 258,50 €</b>	<b>775 628,50 €</b>	<b>47 454,50 €</b>

Accuse de réception Ministère de l'Intérieur

4-21140258,20180409-180666 DE

Accuse certifié exécutoire

Publication : 23/04/2018

Pour l'autorité Compétente

par délégation

0,00 €

0,00 €

0,00 €

2 500,00 €

2 500,00 €

0,00 €

0,00 €

0,00 €

0,00 €

0,00 €

0,00 €

0,00 €

0,00 €

0,00 €

0,00 €

0,00 €

0,00 €

0,00 €

0,00 €

0,00 €

0,00 €

0,00 €

0,00 €

0,00 €

0,00 €